

INSTITUT
KURDE
DE PARIS

Bulletin de liaison et d'information

N°1

JUILLET-AOÛT 1983

Ce bulletin paraît en français, allemand, anglais, kurde, italien, espagnol et turc.

Prix au numéro : France: 25 FF — Etranger : 30 FF
Abonnement annuel (6 numéros) France : 120 F — Etranger : 150 FF

Périodique bimestriel
Directeur de la publication : Mohamad HASSAN

Numéro de la Commission Paritaire : 659 15 A.S.
ISBN 0761 1285

INSTITUT KURDE, 106, rue La Fayette - 75010 PARIS
Tél. : 01- 48 24 64 64 - Fax : 01- 48 24 64 66
www.fikp.org
E-mail: bulletin@fikp.org

Ce bulletin paraîtra désormais régulièrement. A tous les amis de l'Institut Kurde, à tous ceux qui ont écrit, qui ont envoyé une contribution financière, à ceux qui ont manifesté leur intérêt et leur solidarité, il apportera une information sur les activités, les projets, le développement de l'Institut Kurde.

AU SOMMAIRE :

- **L'INAUGURATION DES LOCAUX**
- **LA FETE DU 27 FEVRIER, A LA MUTUALITE**
- **L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE**
- **LA TENUE D'UN COLLOQUE LINGUISTIQUE A L'INSTITUT, EN MAI**
- **LES ACTIVITES EN COURS**
- **LES PROJETS**
- **LA REVUE DE PRESSE**

INAUGURATION

Les locaux de l'Institut Kurde de Paris, 106 rue La Fayette, Paris 10e, ont été inaugurés le 24 février dernier, en présence du Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture, du Directeur de Cabinet du Ministre des Droits de la Femme, des Conseillers Culturels du Premier Ministre et du Ministre des Relations Extérieures, du Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, du Président du M.R.A.P., ainsi que de représentants de la Société des Gens de Lettres, de la Ligue Française des Droits de l'Homme, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, des Syndicats, du Parti Communiste Français, du Parti Socialiste, du P.S.U., de la Mairie de Paris, ainsi que de nombreuses personnalités kurdes venues de toute l'Europe.

FETE

Le 27 février, à la Maison de la Mutualité à Paris, un grand rassemblement culturel et artistique avait été organisé, afin de fêter la création du premier Institut Kurde dans le monde.

De nombreux artistes ont apporté leur concours : GULISTAN, ŞIVAN, TEMO, ZILFO, les groupes DILAN, KOMKAR, MAHABAD, TEKÖŞER, ZOZAN.

Le poète CEGERXWIN, venu de Suède, a prononcé une allocution, ainsi que le cinéaste Yilmaz GUNNEY. Deux films de ce dernier, inédits en France, "AGIT" et "UMUT", ont été projetés.

Plus de 2000 personnes sont venues, de Paris, de province, de l'étranger (Allemagne, Suède, Belgique).

L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est désormais ouverte au public du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures, de 14 heures à 18 heures. Elle occupe tout le premier étage de l'Institut.

A ce jour, 1400 ouvrages ont été enregistrés. Un grand nombre d'anciennes revues, de périodiques sont encore en cours de classement.

Ce sont, principalement, des ouvrages sur le peuple kurde (histoire, sociologie, politique, économie) et sur les peuples voisins (persan, arabe, turc). Ces livres proviennent, dans leur majeure partie, des fonds légués par Kamuran Bedir Khan et par Roger Lescot, mais aussi de dons faits par des particuliers ou des éditeurs, ainsi que d'achats de l'Institut.

ENSEIGNEMENT :

- COURS DE KURDE

Des cours de kurde pour débutants ont commencé à l'Institut

- KURMANCI, le lundi de 18 à 19h.30 le jeudi de 19 à 20h.30

- SORANI, le mercredi de 17h.30 à 19h.

- CHANT, DANSE

Des cours de chant et danse pour les enfants ont lieu le samedi, de 14h.30 à 16h.

- MUSIQUE

Des cours d'instruments kurdes ont lieu le vendredi de 18h. à 19h30.

MUSIQUE :

- RENCONTRES

Un projet de rencontres musicales inter-culturelles a vu le jour, sous l'impulsion de TEMO. Une première rencontre a eu lieu le 28 mai, avec la participation de musiciens kurdes et latino-américains.

- RADIODIFFUSION

Le 12 mai dernier, une journée d'émissions spéciales sur « Les Kurdes » a eu lieu à France-Musique et France-Culture.

Des interviews, un récital de TEMO, de ZILFO, du Groupe MAHABAD, la retransmission du concert du 27 février à la Mutualité, se sont succédés.

UN SERVICE JURIDIQUE ET SOCIAL

Un Service Juridique et Social a été mis en place pour informer les immigrés kurdes de leurs droits et les aider dans leurs démarches administratives. Permanence : le samedi, à partir de 15h.

DU 23 AU 28 MAI, UN COLLOQUE LINGUISTIQUE

Une semaine durant, des linguistes kurdes, spécialistes des dialectes kurmanci, sorani et zaza, venus de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre et de France, se sont rassemblés à l'Institut.

L'objectif de ce premier colloque linguistique de l'histoire kurde récente était de définir le travail à accomplir par l'Institut sur la langue kurde, en ce qui concerne, en particulier :

- la normalisation de l'écriture (caractères latins et arabe).
- la normalisation de l'orthographe .
- l'étude comparée des divers dialectes.

De ces travaux se sont dégagées les orientations suivantes :

- **L'ALPHABET**
L'alphabet latin est mieux adapté aux besoins du kurde qui est une langue indo-européenne. Cet alphabet est utilisé depuis un demi-siècle environ par les Kurdes de Turquie, de Syrie, du Liban et dans les publications scientifiques des Kurdes d'Union Soviétique.
En attendant sa popularisation chez les Kurdes d'Iran et d'Irak, qui, eux, utilisent les caractères arabo-persans, le colloque a émis le vœu que les principales œuvres éditées dans cet alphabet soient progressivement publiées en caractères latins, afin de les rendre accessibles à la grande majorité des Kurdes
- **UNE REVUE CULTURELLE "INTER- DIALECTALE"**
L'échange inter-dialectal nécessiterait la publication d'une revue périodique ouverte à tous les courants de la vie culturelle kurde.
Le premier numéro devrait paraître en septembre prochain. Périodicité envisagée : bi-annuelle.
Une soixantaine d'écrivains, tant au Kurdistan qu'à l'étranger, pourraient contribuer régulièrement à la rédaction de cette première revue inter-kurde.
- **POPULARISATION DE LA LECTURE DANS L'EMIGRATION KURDE**
Une réflexion va s'engager sur la publication d'un périodique illustré afin de populariser la lecture de la langue kurde dans l'émigration kurde en Europe.
- **GRAMMAIRE**
Les spécialistes du dialecte kurmanci ont été unanimes à reconnaître la qualité scientifique de la grammaire de BEDIR KHAN et R. LESCOT, publiée en français. Suivant les vœux des membres du colloque, l'Institut Kurde va se charger de sa traduction en kurde et en turc, ainsi que de la traduction en français de la grammaire comparée kurmanci-sorani de KURDOEV, publiée en russe.
- **UN DICTIONNAIRE**
La nécessité d'accorder la priorité à l'établissement d'un bon dictionnaire kurde-français (pour commencer, mais ensuite kurde-anglais, allemand...) a été reconnue. Ce travail, déjà commencé à l'Institut, se poursuit à raison de deux séances hebdomadaires.

ACCUEIL ET ANIMATION

Depuis la création de l'Institut, le hall ne désemplit pas pendant les heures d'ouverture : les Kurdes habitant Paris y viennent boire le thé, lire les journaux du jour, écouter de la musique, discuter...

- **DES COURS INTENSIFS DE FRANÇAIS**
Pour ceux qui n'ont pas encore de travail, et sont libres le matin, des cours intensifs de français ont été organisés tous les matins de 9h30 à 13h30. Une quarantaine de personnes les suivent régulièrement.
- **LE DIMANCHE ANIMATION MUSICALE**
Tous les dimanches après-midi, une animation musicale permet d'écouter des

musiciens différents, de danser. Le dimanche 15 mai, un après-midi "familial" avait été organisé. Une centaine de personnes sont venues, mais encore peu de femmes.

AUTRES PROJETS

- UNE REVUE BILINGUE BI-ANNUELLE

Des chercheurs kurdes d'Iran et d'Irak de l'Institut préparent actuellement la publication d'une revue bilingue (arabo-persan) « ETUDES KURDES », avec la collaboration d'universitaires européens, américains, arabes et iraniens.

Objectifs :

- Engager, à l'écart des débats politiques partisans et empreints de passion, une discussion sur les divers aspects de la vie du peuple kurde.
- Créer un forum où les intellectuels kurdes, privés jusqu'ici de la possibilité de s'adresser sans censure au public kurde cultivé, pourront exprimer leurs idées et points de vue.
- Contribuer à une meilleure compréhension des Kurdes dans les publics iranien et arabe.
- Contribuer à l'enrichissement des sciences sociales kurdes, en donnant la priorité à la publication de matériel de recherche sur les Kurdes.
- Contribuer à une meilleure approche parmi les lecteurs kurdes des problèmes auxquels sont confrontés les Kurdes dans chaque partie du Kurdistan divisé. Par là, la revue aspire à devenir un lieu de rencontre pour les intellectuels kurdes.

- EXPOSITIONS

L'Institut possède environ 120 tirages grand format de photos de Bertolino, Eriksonn, Guittot, Kutschera, Reza. Des expositions sont prévues à la rentrée en Allemagne, en Suède et dans diverses maisons de la Culture.

Une exposition de peintres kurdes est prévue, du 3 au 26 novembre au siège de l'Institut, avec la participation des peintres kurdes vivant en Europe.

il manifesto

TELEGRAMME DE BREST

Liberation

LE SOIR

Fédération
Internationale
des Droits
de l'Homme

La Republique des Pyrenées

Millijet
Molk Brest

DIE BRÜCKE

LE MATIN
DE PARIS

Народна **КВАТРА**

LYON MATIN

Le Monde

Die Grüner

REVUE DE PRESSE
BERHEVOKA ÇAPÊ
RIVISTA STAMPA
THE PRESS REVIEW
BASIN DERLEMESİ
DENTRO DE LA PRENSA
PRESSEREVUE

LA CROIX
THE TIMES
LA GAZETTE
DE LAUSANNE

LE FIGARO
SEMAINE PROVENCE

THE GUARDIAN
vie culturelle

L'EXPRESS

SYDNEY MORNING
HERALD

Cumhuriyet
LE MONDE
diplomatique

Le Parisien

CROIRE
Hürriyet

afrique
asie

L'Humanité

Telérama

FINANCIAL TIMES

KURDES Un institut à Paris

Un institut kurde de Paris, qui vient d'être créé à l'initiative de quelques écrivains et artistes kurdes, a ouvert ses portes hier, première initiative de ce genre en Europe, où vivent pourtant plus de 300 000 membres d'une ethnie essentiellement implantée en Turquie, Iran et Irak et revendiquant la reconnaissance de son identité. Cet institut doit, selon ses promoteurs, « permettre à la communauté kurde de garder vivante la culture d'un peuple de 20 millions d'âmes actuellement éprouvé, écartelé, menacé dans son intégrité ». Présidé par l'historien Kendal Nezan, l'institut portera essentiellement son action sur l'information, l'enseignement et la recherche. Le lancement de l'action culturelle engagée par l'institut sera partiellement financé par le gouvernement français, comme

d'autres initiatives culturelles de minorités représentées en France, a-t-on appris au ministère de la Culture. Quelque 30 000 Kurdes résident en France.

L'aide de l'Etat permettra notamment la création de postes de chercheurs et devrait être de l'ordre de « quelques dizaines de millions de centimes ».

Le financement des activités de l'institut sera également assuré, selon ses organisateurs, grâce à une souscription lancée dans les milieux kurdes, avant qu'il ne parvienne à l'autonomie financière dans un délai de quatre ou cinq ans.

La création de cet institut à Paris et l'aide française risquent d'envenimer un peu plus les relations entre Paris et le régime de Téhéran, dont les forces sont engagées depuis plus de deux ans dans une campagne de répression du

Mouvement autonomiste kurde iranien.

Musulmans sunnites, les Kurdes sont répartis dans cinq pays (Turquie, Iran, Irak, Syrie, URSS) et revendiquent depuis des décennies le droit à un Etat, dont le traité de Sévres de 1920 — démantelant l'Empire ottoman — prévoyait d'ailleurs la création. Trois ans plus tard, le traité de Lausanne, révisant celui de Sévres, ne mentionnait plus cet état kurde.

Toutes les tentatives de dissidence des Kurdes se sont heurtées au refus systématique de chacun des pays concernés. La seule expérience d'indépendance faite par les Kurdes au XX^e siècle remonte à 1946 et n'a duré qu'un an: la République de Mahabad (ville du Kurdistan iranien), dont les chefs ont été pendus après que l'armée du chah eut réduit cette révolte.

Vingt millions de Kurdes éparpillés : Paris capitale

Le jeudi 24 février 1983 a été inauguré l'Institut kurde de Paris, seul lieu au monde où les vingt millions de Kurdes éparpillés dans divers pays d'Orient et d'Occident peuvent apprendre leur langue, leur histoire, leur culture. Le poète octogenaire Cegerxwin avait quitté son exil suédois pour assister à l'événement.

Yilmaz Guney, Palme d'or du Festival de Cannes 1982 pour son film « Yol » annonce la parution prochaine d'un roman, *Les champs de Yureghur* (J. C. Lattes). Première tâche que s'est fixée l'Institut : l'élaboration d'un dictionnaire kurde/français, travail considérable puisque la langue kurde compte entre quarante et quarante-cinq mille mots.

Nombreux étaient les envoies du ministère de la culture. La SGDI était représentée par Hélène Tournaire. Hommes et femmes travaillaient de concert dans cet institut. Un vieux proverbe kurde ne dit-il pas : « Un lion est un lion, qu'il importe qu'il soit mâle ou femelle ».

Un Institut kurde va être inauguré à Paris

Créé cette année par un groupe d'intellectuels kurdes en exil en Europe, l'Institut kurde de Paris (1) devrait être inauguré officiellement jeudi 24 février par M. Jack Lang, ministre de la culture. Il est prévu qu'il sera ouvert au public dans le courant du mois de mars.

Non loin de Saint-Vincent-de-Paul, dans le dixième arrondissement, au fond d'une cour noire, trois étages exigus, blancs et biscornus comme une maison orientale, une salle de cours, une salle de projection, une bibliothèque. « C'est la première institution culturelle kurde du monde », nous dit M. Kendal Nazen, jeune historien kurde réfugié en France depuis 1970 et responsable de l'institut. Cet établissement, régi par la loi de 1901, aura pour mission de faciliter à tous les niveaux, pour les Kurdes et les non-Kurdes, les études et les recherches relatives au Kurdistan dans les secteurs les plus divers. Laïque et apolitique, selon M. Nazen, l'institut militera, en revanche, pour « la reconnaissance des droits culturels des Kurdes ».

D'un peu partout dans le monde, la diaspora kurde (quatre cent mille personnes en Europe, dont trente mille en France, souvent confondues avec les Turcs), intelligentsia et main-d'œuvre mêlées, a envoyé mandats et messages de soutien. Le cinéaste Yilmaz Güney, kurde de Syrie, a volontiers accepté de faire partie du comité des douze membres-fondateurs de l'Institut. Le poète kurde de Syrie, Djegerwin, octogé-

naire, quittera son exil suédois pour venir assister à l'inauguration de la Maison de la culture kurde.

Du côté français, outre le bénévole de simples citoyens, les appuis n'ont pas fait défaut. L'orientaliste Maxime Rodinson, le journaliste-écrivain Gérard Chaliand, le mathématicien Laurent Schwartz, apportent leur caution à une entreprise qui ne manquera pas de susciter du mécontentement à Ankara ou de passer à Téhéran pour un nouveau « coup de poignard » français dans le dos de la révolution iranienne... M. Jean-Pierre Colin, conseiller du ministre de la culture pour les minorités, a déjà visité l'institut et laissé prévoir une aide de son département.

Au nombre de vingt millions au moins, les Kurdes constituent le type même de la minorité ethnique persécutée. (Et si elle a été elle-même persécutrice des Arméniens en Turquie au début de ce siècle, « c'est qu'elle était poussée à le faire par le pouvoir ottoman », affirme M. Nazen.) Qu'ils soient les descendants des Kardous dont parle Xénophon lors de la retraite des Dix Mille à travers le Kurdistan actuel ou des Cyrtes de Petite-Médie qu'évoque Strabon, les Kurdes, à présent musulmans sunnites, sont implantés depuis la nuit des temps sur une superficie grande comme la France, partagée aujourd'hui entre la Turquie, l'Irak et l'Irak. En outre, des groupes kurdes existent en Union soviétique et en Syrie, sans parler du Liban, où seraient installés, en général illégalement, quelque cent mille Kurdes.

La Turquie comprendrait environ dix millions de Kurdes, selon ces derniers, tandis qu'ils seraient six millions en Iran, plus de trois millions en Irak, six cent mille à sept cent mille en Syrie, trois cent vingt mille dans le « district national kurde » d'Union soviétique, situé dans la région du Caucase, et plusieurs centaines de milliers éparpillés sur le reste de la planète. Si l'Union soviétique et, dans une petite mesure, l'Irak reconnaissent certains droits culturels aux Kurdes, leur identité est niée en Turquie et leur volonté d'autonomie locale combattue sauvagement par le pouvoir central en Iran.

Le mouvement kurde, dont l'unité n'est que culturelle (et encore les Kurdes de Turquie, de Syrie et d'Union soviétique écrivent-ils leur langue, qui appartient à la même famille que le persan et le patchou, en caractères latins, tandis que les autres Kurdes emploient, pour le même idiome, les caractères arabes...), est très mal connu en France, où n'existent que très peu d'études sur cette question. Citons toutefois, outre *les Kurdes et le Kurdistan* (ouvrage collectif, Maspero, 1978), la très utile réédition des *Kurdes*, du Russe Basile Nikitine, préfacé par Louis Massignon (collection « Les introuvables », Editions d'aujourd'hui, 83120 Plan-de-la-Tour).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) 106, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. 824-64-64.

Liberation

9 rue Christiani

26 FEV 83

75013 Paris, laissez passer pour le week-end 28 F).

FETE KURDE. Le nouvel Institut Kurde de Paris fête dimanche son ouverture. Avec deux films de Yilmaz Güney en avant-première, à 17 h *Agit-l'Elegie*, et à 22 h *Umut-l'Espoir*; un concert de musique traditionnelle, une expo de photos de Bertolino, Kutschera etc. et un buffet kurde (de 14 h à minuit)



LE MATIN

DE PARIS

26 FEV 83

UN INSTITUT KURDE A PARIS.

La communauté kurde de France vient d'ouvrir un Institut kurde à Paris. Il est destiné à étudier et à faire connaître les dimensions historiques, culturelles, nationales, sociales de la question des dix-huit à vingt millions de Kurdes au Proche-Orient. A cette occasion, dimanche, de 14 heures à minuit, une « journée de fête » kurde se déroulera à la Mutualité : concerts, expositions, projection de deux films de Yilmaz Güney : *Agit* (17 heures) et *Umut* (22 heures). (Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. 246-50-65.)

VISAGES DU MONDE

Le sauvetage de la culture de 20 millions de Kurdes

Un institut kurde à Paris

Le 24 février à Paris au 106, rue La Fayette, sera inauguré le premier institut kurde du monde. Un institut au service de la culture kurde qui est celle d'un peuple de 20 millions de personnes, d'un peuple oublié par l'histoire et dont le territoire est à cheval sur quatre pays, la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie.

Une grande manifestation culturelle organisée à la Mutualité le 27 février de 14 h à minuit célébrera cet événement (1).

« Ce que nous voulons faire avant tout est une tentative de sauvetage et de renouveau de la culture kurde »

Les faits sont les suivants. On estime à environ 20 millions le nombre de Kurdes dans le monde : 10 millions en Turquie, 6 millions en Irak, 3 millions en Irak, 600 000 à 700 000 en Syrie.

Tous ces Kurdes parlent leur langue et environ 80 % d'entre eux ne connaissent pas la langue des Etats dans lesquels ils vivent, ni le turc, ni le persan, ni l'arabe.

Leur drame est qu'à l'exception de l'Irak, l'usage écrit de leur langue leur est strictement interdit. Ils n'ont ni livres, ni journaux, ni émissions dans leur langue à la radio et à la télévision.

Depuis plus d'un demi-siècle, on essaye de détruire systématiquement la culture kurde.

En Turquie, par exemple, le mot même de kurde est banni. On veut que les Kurdes soient les Anatoliens de l'Est. On leur interdit de porter des noms kurdes. On a changé le nom de leurs villages et de leurs villes.

On ne scolarise pas pour autant les Kurdes de Turquie, ou si peu (20 % de scolarisation seulement), de peur de voir jaillir une élite instruite qui pourrait émettre des revendications.

Pour le président du nouvel institut kurde, Kendal Nezan, il s'agit, après les nombreux déboires politiques d'un peuple sans Etat, de lui donner les moyens de préserver sa culture, sa langue, son originalité.

Agé de 35 ans, Kendal Nezan, en France depuis 1970, coordonnera l'action de cet institut créé et animé par une douzaine d'écrivains, de poètes, de linguistes, de journalistes. Il nous dit ici ce qu'ils ont voulu faire ensemble.

En Iran, avant l'arrivée de l'ayatollah Khomeini, le Shah faisait quelques concessions pour éviter une explosion. C'est terminé. L'ayatollah estime que les Kurdes étant en majorité musulmans - effectivement ils sont sunnites - il ne doit pas y avoir un régime spécial pour eux. Vous savez ce qu'il en est en fait. C'est la guerre.

« Seul l'Irak reconnaît le fait kurde ? »

« Oui, mais pour la raison que l'Irak a été fabriqué par les Britanniques qui ont aggloméré deux provinces arabes et une province kurde. Il n'a pas été tenu compte de la volonté de la population de former un Etat kurde indépendant. Mais après dix-huit années de lutte, une certaine autonomie a été accordée aux Kurdes. Ils ont leurs écoles, leurs livres, leurs émissions radiotélévisées. Mais leur province est en voie d'arabisation et bien des Kurdes d'Irak ont été transférés dans le sud du pays. Il y a au fond toujours la même volonté politique de détruire une culture, un peuple ».

« Pourtant, après la première guerre mondiale, il était question de la création d'un Etat kurde ? »

« Oui, et cet Etat existe au niveau du traité de Sévres d'août 1920, mais les réalités

franco-britanniques dans cette partie du monde ottoman que les deux puissances se partageaient empêchèrent finalement la création d'un tel Etat ».

« Vous parlez d'une tentative de sauvetage ? Comment ? »

« Notre action n'est pas politique. Cela, c'est l'affaire des partis. Notre action est culturelle. Et ceux qui l'entreprennent viennent d'horizons politiques divers ».

Nous menons une opération de sauvetage, une opération essentielle. Car il s'agit de rassembler la mémoire éparpillée d'un peuple. Il nous faut exhumier ses œuvres littéraires. C'est pour cela que nous créons ici une bibliothèque kurde, une médiathèque (films, photos, etc.).

Nous allons constituer nos archives nationales afin qu'il y ait au moins un endroit dans le monde où tout ce qui nous concerne soit rassemblé et consultable ».

Un grand dictionnaire kurde-français en préparation

« Vous parlez aussi d'une volonté de renouveau ? »

« Oui, car il ne s'agit pas de



Une culture millénaire à préserver pour les générations futures

créer ici un musée ethnographique. Il faut que le peuple kurde reprenne possession de sa langue ».

« Et pour cela, il y a à traduire en langue kurde (qui utilise non plus les caractères arabes comme autrefois, mais les caractères latins depuis une cinquantaine d'années, ce qui est plus logique, le kurde étant une langue indo-européenne, c'est-à-dire germanique de l'iranien), les grandes œuvres des autres littératures ».

Nous devons aussi enrichir notre langue, lui apporter les termes techniques et scientifiques dont elle a besoin ».

Nous mènerons à bien dans les cinq ans qui viennent un grand dictionnaire kurde-français à partir duquel on élaborera ensuite d'autres dictionnaires anglais-kurde et allemand-kurde. Le travail est commencé. Trois chercheurs ont déjà établi un répertoire de 50 000 mots kurdes. Nous en sommes à la lettre D ».

Le premier dictionnaire kurde-français a été publié en 1879 à Saint-Petersbourg par l'Académie impériale de Russie. A noter aussi que les premières annales du peuple kurde, un texte de 1598, a été traduit et publié également à Saint-Petersbourg par François Char-moy à la fin du siècle dernier.

Il nous faut également éditer des livres et des manuels, organiser des stages de langue ».

400 000 Kurdes en Europe dont 30 000 en France

« Mais qui seront vos élèves ? »

« C'est la question que j'attends. Il y a environ 400 000 Kurdes en Europe, dont 30 000 en France. On croit que ce sont des travailleurs turcs. Ce sont des Kurdes. Il y en a 7 000 ici, dans cette partie de Paris où nous avons installé

l'institut kurde. Du reste, tous les travaux d'aménagement intérieurs ont été faits bénévolement par les équipes de travailleurs kurdes venus de Genesee, de Dourdan, d'Etampes ».

« Qui soutient votre action ? »

« Nous avons lancé une souscription dans les milieux kurdes qui a dépassé nos espérances. Il y a eu des subventions diverses et enfin nous pensons par la suite nous autofinancer ».

« Est-ce que l'Unesco est partie prenante dans ce que vous faites ? »

« Non, hélas ! Car l'Unesco est soumise aux différents gouvernements. Fût-elle libre, les gouvernements qui veulent détruire la culture kurde qui existe chez eux n'approuveraient pas un tel appui. Mais qui sait ? J'espère ».

« Ne croyez-vous pas que votre action soit jugée politique ? »

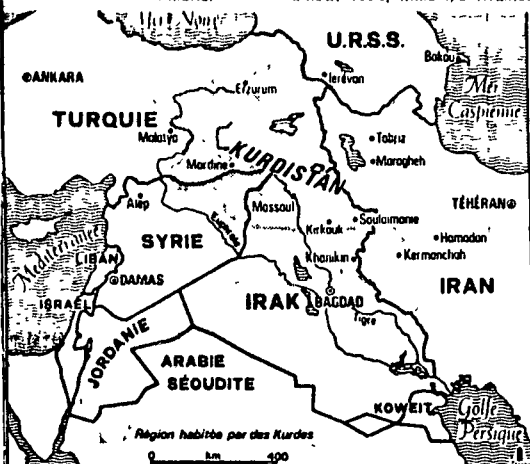
« Elle le sera inévitablement puisque pour certains pays, le seul fait d'écrire en kurde est déjà un acte d'opposition. Mais je répète que notre but est d'abord et avant tout culturel. Du reste n'est-ce pas là l'essentiel ? Il faut sauvegarder l'âme kurde. L'enthousiasme qu'a soulevé notre œuvre, les espoirs immenses qu'elle suscite, montre bien qu'elle répond à une attente ».

« Pourquoi avez-vous choisi la France pour être ainsi la terre d'asile de la culture kurde ? »

« Y a-t-il une meilleure terre d'asile pas trop loin de la terre de nos racines ? Non. Vous avez donc la réponse ».

Propos recueillis par Noé DARBROZ

(1) Projection de 2 films en exclusivité de Yılmaz Guney Agit (Etoile), 17 heures, *Unité (Espoir)*, 22 heures en présence du réalisateur - Concert exceptionnel de musique traditionnelle et contemporaine, danse et chant, etc.



un cinquième au moins de la population mais où leur existence est niée, en Iran, en Irak et en Syrie. Il y en a un certain nombre en Union soviétique, principalement en Arménie et en Azerbaïdjan (environ 200 000).

« Pour en savoir plus : Les Kurdes et le Kurdistan : sous la direction de Gérard Chaland, petite collection Maspero, 1981 ».

Le Mouvement national kurde par Chris Kutschera, Flammarion, 1979 ».

Au croisement de trois grands courants culturels, l'arabe, le turc et le persan, les Kurdes réfugiés dans leurs montagnes, isolés dans leurs vallées, n'ont pu réussir à créer leur propre Etat.

Et pourtant la nation kurde existe avec sa langue, ses traditions, une culture plus que millénaire.

La création d'un Kurdistan avait été envisagée lors du traité de Versailles en 1919 puis confirmée par le traité de Sévres en 1920. Mais pour diver-

ses raisons - la dictature ultranationaliste de Mustapha Kemal Atatürk en Turquie, la présence de pétrole à Mossoul dans une zone que les Anglais firent leur jour, le Kurdistan ne vit jamais le jour.

De nombreuses révoltes eurent pourtant lieu mais aucune n'a réussi, les pays voisins jouant habilement de la situation.

Les Kurdes sont estimés aujourd'hui à environ 20 millions. Ils se trouvent principalement en Turquie, où ils constituent

UN PEUPLE EN POINTILLE: LES KURDES



Combattant kurde au Kurdistan iranien.

Laissés pour compte de la vague mondiale des libérations nationales, les Kurdes - plus de vingt millions d'individus éparpillés principalement en Turquie, Iran, Irak et Syrie - redoutent par-dessus tout un péril mortel: l'assimilation

PAR TAHIN GELAL

P our beaucoup, la décolonisation appartient de droit à l'histoire en cette fin du XX^e siècle. L'émancipation des peuples soumis, l'émergence des jeunes nations constituent un acquis, une page glorieuse du bilan de notre ère. Page plus ou moins bien remplie, page à remémorer certes mais à tourner somme toute. Les quelques causes de libération qui subsistent font figure pour d'aucuns de combats d'arrière-garde. Ces peuples en lutte ne sont-ils pas opprimés d'ailleurs pour la plupart d'entre eux par de nouveaux Etats, de jeunes nations? De cette observation à l'indifférence le chemin est vite parcouru. Pourquoi s'attarder, s'interroge-t-on, sur ce qui va inexorablement se régler, alors que l'essentiel est accompli?

Les laissés-pour-compte de la vague mondiale des libérations nationales, ceux-là même qui ont raté le convoi pour une raison ou une autre,

ne l'entendent pas ainsi et font tout leur possible pour se faire entendre par les nantis des indépendances, de plus en plus insouciant, il est vrai. Les Kurdes ont une place de choix parmi ces peuples qui luttent contre le danger d'enlèvement et l'indifférence générale qui gagne d'un mouvement continu l'opinion mondiale.

Ils sont plus de 20 millions répartis entre quatre pays du Moyen-Orient: plus de 10 millions en Turquie (22% de la population totale de la Turquie), plus de 6 millions en Iran (16%), plus de 3 millions en Irak (28%) et près du million en Syrie (11%). Sans compter les communautés kurdes du Liban et de l'Arménie soviétique qui représentent plus d'une centaine de milliers d'individus, ni l'immigration récente en Europe occidentale de près d'un demi-million de Kurdes en majorité de Turquie.

Ce sont des frontières tracées à la fin de la Première Guerre mondiale, lors du partage des territoires de



Kendal Nezan, fondateur de l'Institut kurde à Paris.



L'Empire ottoman, qui sépare ces quatre pays et donc morcellent les terres kurdes d'une superficie globale de plus de 400 000 km². Ainsi, non seulement la nation kurde, mais des familles et des clans entiers se trouvent partagés, divisés entre quatre tutelles différentes. Ces frontières artificielles que les paysans kurdes franchissent en clandestinité, à leur risque et péril pour raisons familiales ou de contrebande, dessinent les lignes de force de la géopolitique du Kurdistan. En effet, la terre kurde s'étend et s'étire le long des chaînes de montagnes de cette charnière du Moyen-Orient qui se dressent entre la Mésopotamie, la vieille Perse, la Transcaucasie et l'Anatolie, principales aires de puissance de la région. A cette importance stratégique vient s'ajouter la richesse naturelle de la région, en particulier celle de ses ressources, tel le pétrole (1).

Voilà suffisamment de raisons pour expliquer tant la répression subie par les Kurdes, à des degrés divers à l'intérieur de chaque Etat, que l'isolement de ce peuple, sinon le desintérêt flagrant à l'égard de sa résistance à l'assimilation par l'assimilation. Mais cette situation ne date pas d'aujourd'hui. Les contraintes de la géopolitique harassent depuis des siècles ce peuple qui habite la charnière montagneuse du Moyen-Orient. C'est en un sens la position clé que leur patrie occupe entre les aires de puissance de la région qui conjure le destin des Kurdes en lutte pour s'ériger en Etat indépendant et depuis toujours en proie au danger d'écartèlement. A travers les siècles, de l'Ouest, le monde gréco-romain puis son successeur turco-ottoman, au nord, les Arméniens jusqu'au Moyen Age, les Russes depuis un siècle et demi, à l'est, la Perse éternelle et, au sud, l'univers arabe encerclent et harcèlent les Kurdes. Des Médés, leurs ancêtres, au temps de Saladin, vainqueur des croisés, le chef le plus illustre de leur histoire, des seigneuries autonomes de l'ère ottomane jusqu'à nos jours, les Kurdes, peuple d'origine et de langue

indo-européennes, attachés à l'islam sunnite mais d'un rite particulier, chaféise, ont mené et mènent un combat acharné et sans trêve pour leur existence.

La modernité toutefois recèle les plus graves dangers pour les nations sans Etat. C'est depuis la désagrégation de l'Empire ottoman et la fondation de jeunes Etats nationaux que les Kurdes subissent la plus grande menace : l'assimilation. Donc l'extermination la plus subreptice. Déjà, l'émission géographique renforce dialectes et, parfois, dissout la langue et l'unité.

Identité kurde brisée

En Turquie, où ils sont les plus nombreux, leur existence même n'est pas reconnue. Qualifiés de « Turcs montagnards », ils n'ont pas le droit de pratiquer leur langue. Or, dans les années vingt, participant à la lutte de libération nationale, ils avaient largement contribué à l'émergence de la république de Turquie. En guise de reconnaissance, c'est l'abolition des droits d'autonomie dont ils bénéficiaient à l'époque ottomane qui vient les frapper et par la suite le cycle infernal revendications-répression. Si, à chaque période de pluralisme restreint, les exactions diminuent et des avancées culturelles s'enregistrent sans cependant qu'elles soient jamais légalisées, les interventions militaires chroniques de la Turquie nouvelle n'en entreprennent qu'avec plus de brutalité, comme c'est le cas en ce moment : la mise au pas des provinces kurdes.

En Iran, la faiblesse relative du pouvoir central assure une relative sauvegarde de l'identité kurde brisée par de sporadiques accès de répression qui n'en sont que plus violents. Le mouvement national, né aux lendemains chaotiques de la Première Guerre mondiale, écrasé au début des années trente, avant débouché à la fin de la Seconde Guerre mondiale sur une éphémère république kurde à

Mahabat. L'autonomie, conquise de haute lutte sous la direction du Parti démocratique du Kurdistan iranien de M. Ghassembou depuis la chute du chah et défendue jusqu'en ce moment en dépit des sanglantes offensives des forces de l'ayatollah Khomeyni qui tendent à dégénérer en massacres la plupart du temps, témoigne de la volonté des Kurdes d'Iran à poursuivre leur combat.

C'est en Irak cependant que les Kurdes ont connu le plus de succès au cours des six décennies passées. La lutte qu'ils ont menée jusqu'aux années trente contre les Anglais et par la suite contre les divers pouvoirs installés à Bagdad, notamment sous la direction de Barzani devenu depuis figure historique de la renaissance nationale, a permis aux Kurdes d'aboutir à une situation de fait que renforcent tant leur poids démographique (plus du quart de la population totale du pays) que la géographie montagneuse de leur pays. Si le statut d'autonomie reconnu par le B.a.a.s. irakien en 1974 ne correspond nullement aux revendications légitimes des Kurdes, il n'en traduit pas moins une certaine impuissance des autorités de Bagdad face à ce peuple que ni le bâton ni la carotte ne parviennent à réduire.

Le 24 février s'est inauguré à Paris le premier institut de la culture kurde de l'histoire. Fondé à l'initiative de Kendal Nezan, historien kurde, l'institut comprend des personnalités de renom du peuple kurde en exil en Europe : Cegerxwin, le plus grand poète kurde vivant, originaire de Syrie ; Mehmet Emin Bozarslan, homme de religion célèbre en Turquie pour sa conversion au socialisme et à la cause kurde dans les années soixante et enfin le cinéaste Yilmaz Güney, lauréat du festival de Cannes en 1982 avec son film « Yol ». L'institut s'assure pour tâche de promouvoir la langue et la culture kurdes. Il siège au 106, rue Lafayette Paris-X^e.

La communauté kurde de Syrie, si elle fait moins parler d'elle, ce n'est pas parce qu'elle jouirait d'une position privilégiée par rapport à ses sœurs. Sa faiblesse numérique et les méthodes d'une brutalité singulière du B.a.a.s. syrien expliquent en partie cette situation. La politique opportuniste de Damas envers les dirigeants kurdes de l'Irak en vue de mettre en difficulté son frère ennemi de Bagdad intervient également dans l'attitude mitigée des chefs de la communauté kurde syrienne.

Là, on touche le problème capital du mouvement national kurde. Il s'agit du problème des alliances et à un moindre degré de celui des soutiens plus ou moins implicites que l'anxiété de l'isolement conditionne. A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'Empire ottoman chancelant, en butte aux aspirations nationales arméniennes, s'était déjà servi en partie des forces nomades des seigneurs kurdes assoiffés de terres pour mettre en scène la tristement célèbre solution finale de la question arménienne. Une fois l'empire éclaté, ces mêmes notables féodaux avaient joué la carte turque en majorité, alors que les puissances européennes misaient sur un Kurdistan sous mandat anglais. Que la jeune Turquie républicaine de Kemal Ataturk en bons termes avec l'U.R.S.S. s'attaquât au milieu des années vingt aux droits ancestraux des Kurdes, ceux-ci se retournèrent vers les Britanniques. Barzani, au début de son combat en Irak ou lorsqu'il servit de commandant en chef à l'armée de l'éphémère république de Mahabat en Iran et voire à son retour en Irak en 1958 à la suite du coup d'Etat de Kassem, bénéficiait de l'appui soviétique. Mais que l'alliance scellée entre l'Irak et l'U.R.S.S. se retournât contre lui, il n'hésita pas à recourir à l'aide du chah d'Iran et d'Israël. L'accord d'Alger en 1974 entre Saddam Hussein et le chah non seulement le prit au dépourvu, mais le poussa après des années de combats glorieux à terminer ses jours dans un exil lamentable et affligeant en Iran. L'un de ses principaux adversaires, Jalal Talafani, opposé à ce compromis, se réduisit à son tour à servir les intérêts du B.a.a.s. syrien. Le dernier élément à ajouter à ce tableau fait d'intrigues byzantines, d'évolutions sinueuses et de renversements spectaculaires et qui est loin d'être exhaustif, dernier mais non des moindres est ce qui concerne ses retombées politiques, c'est l'appui offert par l'Irak depuis quelque temps au mouvement kurde en Iran.

Ce panorama brossé à la hâte exhibe tout de même à travers les ailes de la conjoncture les dangers auxquels s'exposent les diverses composantes du mouvement kurde dans leurs pays respectifs. Derrière les appuis momentanés et très intéressés des pays de la région, se dessinent en filigrane les tentatives de manipulation des deux grandes puissances. Si l'U.R.S.S. s'imprime plus directement dans la question kurde pour soutenir quand cela lui convient les revendications légitimes de ce peuple et le lâcher aussitôt que le vent tourne, les Etats-Unis n'en sont pas moins présents dans cette affaire de première importance dont les enjeux ne peuvent pas ne pas le concerner. Le machiavélisme bon marché des uns et des autres explique certes une certaine inconstance de la politique des multiples composantes du mouvement kurde, mais ne diminue pas les grands risques que celles-ci courent dans une région où le mythe de la main de l'étranger et l'extrême violence des mœurs politiques et sociales façonnent les mentalités.

(1) La totalité des champs pétroliers de la Turquie et de l'Irak et une bonne partie de ceux de l'Iran se trouvent au Kurdistan.

INTERDIT

KURDISTAN: UN PEUPLE ECARTELE

Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris, récemment créé, se bat depuis plus de dix ans pour préserver le patrimoine culturel kurde.

Les Kurdes sont les héritiers de l'une des plus vieilles cultures de l'humanité, une culture qui remonte à l'empire des Mèdes et qui a engendré tout au long des siècles des écrivains, des philosophes, des musiciens et des poètes. Cette culture est depuis longtemps l'objet d'un étouffement, voire d'une destruction systématique de la part des autorités se partageant le territoire kurde. La politique de génocide culturel généralisé maintient le peuple kurde dans un sous-développement culturel, à l'écart du monde du XX^e siècle. Alors que 75 % des Kurdes, du fait d'une faible scolarisation, ne connaissent pas la langue officielle des États qui les dominent, toute publication, toute manifestation artistique en langue kurde demeure interdite. Paris accueille désormais un Institut kurde qui est destiné à étudier et faire connaître, à l'opinion publique, les dimensions historiques, culturelles, nationales et sociales de la question des 18 à 20 millions de Kurdes au Proche-Orient.

DR BERTRAND LEBEAU - PIERRE DUPUY



MEHDI ZANA

Maire de Diyar Bakir arrêté et torturé depuis novembre 80

dermistes, nous aurions pu émerger en tant qu'État indépendant. La deuxième raison, c'est que nous sommes situés dans une région stratégique du globe, entre l'Union soviétique et les régions pétrolières du Moyen-Orient. Les puissances coloniales du début du siècle (la France et la Grande-Bretagne en particulier) ont favorisé dans cette région les dictatures militaires pour pouvoir mieux contenir le danger soviétique. En ce sens, les pouvoirs locaux ont toujours bénéficié, dans la répression anti-kurde, du soutien de ces pays. Ainsi la grande insurrection de 1925 a pu être matée par l'aide de la France qui a permis aux troupes turques d'emprunter le chemin de fer du Nord de la Syrie pour aller encercler les forces de la résistance kurde. Quant à l'Angleterre, elle s'est elle-même chargée de la répression du mouvement kurde en Irak.

Droit culturel

Q : Comment voyez-vous l'avenir du peuple kurde ?

K : La nation kurde existe. S'il y avait un référendum, la grande majorité de la population kurde se prononcerait pour son autodétermination. Mais d'ici à l'an 2000, à moins d'une troisième guerre mondiale, je ne vois pas comment on pourrait modifier les frontières de quatre États.

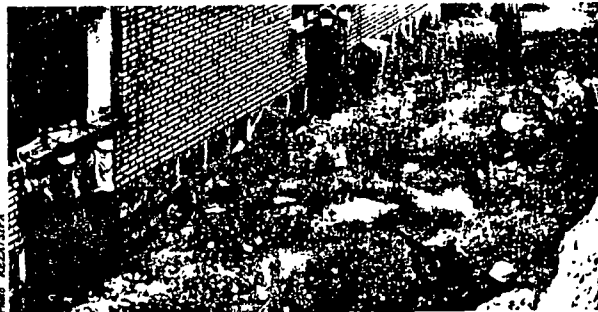
Par contre, dans le cadre des États existants, on peut lutter pour la démocratisation des structures de ces États, pour le droit culturel, l'autonomie administrative et régionale. Des États pauvres, comme la Turquie ou l'Irak, dépendent des fortunes dans la répression, et une telle situation ne pourra éternellement durer. A terme, tous les peuples de cette région ne sortiront du sous-développement qu'au sein d'une large fédération.

élection a été le référendum sur la constitution, et c'est au Kurdistan que le « non » a été le plus important, proche de 25 %.

La résistance armée

Q : Existe-t-il des affrontements armés entre les Kurdes et les différents États qui se partagent le Kurdistan ?

K : Depuis le partage du Kurdistan, le centre du mouvement national kurde s'est déplacé de la Turquie vers l'Irak. De 1925 à 1939, il y a eu en Turquie une situation de révolte insurrectionnelle qui a coûté la vie au tiers de la population. Depuis, la population kurde de Turquie est intimidée.



Août 79. Exécution de militants kurdes en Iran.

En Iran, en 1945-1946, a existé une République kurde de onze mois qui a été détruite par les troupes impériales équipées par les Anglo-américains. Le centre se déplaça alors vers l'Irak où, de 1961 à 1975, un mouvement armé contrôlait de vastes régions du Kurdistan irakien ; ce mouvement a pris fin à la suite de l'accord irako-iranien de 1975 et le bouclage de la frontière. Depuis la chute de la monarchie en Iran (1979), il y a une résistance armée au Kurdistan irakien qui contrôle pratiquement plus des trois quarts du territoire kurde, soit l'équivalent de deux fois la Suisse, à l'exception des grandes villes. Sur ce territoire libéré, il y a plusieurs centaines d'écoles enseignant en kurde, et une administration basée

tuels, etc., c'est beaucoup plus difficile et, en pratique, ils ne peuvent avoir lieu qu'en Europe.

Une région stratégique

Q : Quelles sont, à votre avis, les raisons de l'échec des Kurdes à se constituer en tant qu'État ?

K : Les raisons sont multiples, mais j'en vois deux essentielles : la première, c'est que les Kurdes avaient accumulé un retard par rapport aux peuples voisins et par rapport au monde moderne. Au moment décisif (et les moments décisifs sont rares), cette arriération ne leur a pas permis de faire émerger une élite capable de comprendre le problème. Si en 1919 avaient existé des élites mo-

des ans en même temps qu'il y a une tentative d'arabisation des populations kurdes. Reste que l'on n'est pas condamné à dix ans de prison comme en Turquie lorsqu'on affirme être un Kurde.

Un véritable quadrillage

Q : Et l'émigration kurde ?

K : En Europe occidentale, il y a 300 000 Kurdes dont 30 000 en France, 20 000 au Benelux, 3 000 en Suède et le reste en RFA, Autriche et Suisse. Ce sont pour plus de 98 % des ouvriers originaires de Turquie ; et puis il y a un certain nombre d'étudiants et d'intellectuels exilés. En dehors de cela, il y a des Kurdes qui, pour des raisons politiques ou économiques, ont quitté leur pays : 100 000 au Liban, quelques milliers en Jordanie, 300 000 à la frontière afghano-iranienne. Il existe enfin une communauté kurde en URSS : elle est installée depuis le XIX^e siècle et regroupe 320 000 personnes.

Dans les quatre États où les Kurdes se trouvent être incorporés, en raison de difficultés d'emplois, il y a un fort courant vers les métropoles : 1 million de Kurdes à Istanbul ; Adana, la quatrième ville de Turquie, est en majorité kurde. Il faut dire que les deux tiers de l'armée turque stationnent au Kurdistan turc qui est donc victime d'un véritable quadrillage.

Q : Comment se passe la vie dans un village kurde ?

K : Dans les campagnes, les gens vivent de l'agriculture et de l'élevage. Le soir, ils se réunissent chez le notable du village et veillent. Dans la plupart des villages, il n'y a pas d'écoles : les autorités préfèrent ne pas apprendre la langue turque aux Kurdes de peur de voir se créer des élites modernes.

Q : Comment les Kurdes votent-ils dans les élections ?

K : Dans les élections, les Kurdes ont toujours voté à gauche pensant qu'un gouvernement de gauche serait moins répressif. Depuis le coup d'État militaire, la seule

question : Pouvez-vous nous situer géographiquement et humainement le Kurdistan ?

K : Le Kurdistan est un pays réparti entre la Turquie, l'Irak, la Syrie. Sa superficie est à peu près celle de la France : 1 000 km² ; sa population est d'environ 20 millions d'habitants se répartissant ainsi : 10 millions en Turquie, 6 millions en Irak, 3 500 000 en Irak et 1 million en Syrie. La situation du peuple kurde varie d'un pays à l'autre : en Turquie, la langue kurde est interdite même que les journaux, les associations, les manifestations publiques. Ainsi l'auteur d'un abaissement kurde a été condamné à plusieurs années de prison ; après multiples persécutions et après son fils ait été assassiné, il a dû par s'exiler en Suède. D'une manière générale, il est interdit de parler de l'existence des Kurdes. Les exemples : avant le coup d'État militaire, si une association, un syndicat ou un parti politique mentionnait l'existence des Kurdes, il était passible d'interdiction ; si ce qui est arrivé au Parti national de Turquie (TIP) qui a été interdit en 1971 pour avoir affirmé de son 4^e Congrès l'existence des Kurdes en Turquie. Autre exemple : un professeur de sciences politiques d'Ankara, M. Boz, s'est vu condamner à vingt ans de prison pour ses recherches sociologiques sur la société de traditionnelle.

Iran et en Syrie, les Kurdes ne sont pas reconnus en tant qu'entité nationale. Toutes les publications y sont aussi interdites. La répression à la destruction de l'entité culturelle kurde y sont simplement des virulentes qu'en Turquie.

En Irak, l'existence des Kurdes est reconnue ; il y a des écoles enseignées en kurde sur une partie du territoire à forte majorité kurde. Cette situation remonte à l'époque du mandat britannique : lors de la création de l'Irak en 1925, un certain nombre de clauses garantissant l'existence des minorités. Et depuis 1961 à 1976, une guérilla kurde imposée au gouvernement central un certain nombre de droits. Seulement, ces droits sont rognés au fil

● **Le premier institut Kurde du monde ouvre ses portes à Paris**

Le premier institut Kurde du monde vient de s'ouvrir à Paris, 106, rue La Fayette, dans le 10^e arrondissement.

L'institut est destiné à étudier et à faire connaître à l'opinion publique les dimensions historiques, culturelles et sociales du peuple Kurde.

Les Kurdes (environ 18 à 20 millions de personnes au Proche-Orient) constituent à Paris et en région parisienne une communauté de trente mille personnes (ils sont quatre cent mille dans toute l'Europe). Souvent isolés, ils auront maintenant la possibilité, grâce à l'ouverture de l'institut, de se rencontrer, de parler leur propre langue mais aussi, et surtout, d'avoir des contacts avec les Parisiens, de mieux connaître la langue française, l'histoire et la civilisation de notre pays, tout en faisant découvrir le leur à ceux qui les accueillent. Recherches, activités éducatives, échanges, cours de langues et conversation sont en effet les principaux objectifs de l'institut.

Une initiative qui devrait rencontrer un grand succès.

● Institut Kurde de Paris, 106, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 824-64-64 (ouvert tous les jours sauf le dimanche de 11 heures à 18 heures).



Mieux connaître le peuple kurde : son histoire, sa culture, ses traditions.

KURDES : LES MUSIQUES DE L'EXIL

Une journée pour découvrir la musique kurde. Tous ces Turcs, Iraniens Irakiens obligés de se cacher pour maintenir par la musique et la voix une culture millénaire... interdite

FRANCE CULTURE JEUDI 12 M.
11 H 13 H 30 17 H 30
FRANCE MUSIQUE 20 H 30

France Culture et France Musique retransmettent cette semaine l'inauguration de l'Institut kurde de Paris (1) qui se déroulera en février dernier.

Le cinéaste Yilmaz Guney (L'Arabe, Yalta) avait prononcé un discours où il réclama au grand public son identité kurde. Jusque là, il avait laissé dire qu'il était turc. Cette notion de « curie » sans « kurde ». Un aspect parmi d'autres de l'effacement progressif qui menace une culture millénaire.

La question kurde, c'est d'abord celle de la langue. Les enfants de la bourgeoisie formés à l'école arabe persé, ou turque ne savent plus parler la langue de leurs parents (écoles et publications en kurde sont interdites dans les quatre pays occupants l'Irak, le Syrie, l'Irak et la Turquie). Les enfants du peuple sont eux, par chance (*) analphabètes. Ils ne savent ni lire ni écrire, ils ne comprennent pas les dialectes en usage dans les pays où ils habitent, mais ils continuent à parler et à faire vivre le kurde.

Un instrument privilégié la littérature orale transmise par les bardes (dengbêj), les chansonniers (stranbêj)



Y. Guney : « Amas, la question kurde est l'indivisibilité de la langue ».

et les conteurs (nôbêj), qui, de village en village, promènent, provèrbes, poèmes épiques ou mystiques, chants d'amour ou de guerre, complaintes « Un code strict du savoir vivre et du savoir mourir », dit Gerard Chaliand (2).

Au Kurdistan, chaque vallée, chaque ville, chaque village a sa propre légende qui raconte la silhouette et les aventures d'un arbre ou l'étonnante limpidité d'une source. Dialogue extraordinaire et permanent avec la nature.

Les chants d'amour, sous-entendus composés par des femmes disent le refus de se soumettre aux règles sociales. Aventures passionnées qui s'achevent souvent par un suicide ou l'enlèvement de la bien-aimée.

Chants de tendresse aussi, dans les berceuses, humour.

Combat enfin, c'est essentiel pour un peuple qui résiste à l'occupation depuis le XIX^e siècle. Les chants de lutte excitent l'ardeur des guerriers « Il est agréable d'entendre les cris de nos hommes qui ont renoncé à la vie ».

Les enfants apprennent l'histoire de leur peuple à travers les chants épiques. En descendant la montagne, les jeunes gens fredonnent les « chants d'automne ». En tissant leur ouvrage, les jeunes filles égrenent les « chansons de rouet ». La musique a toujours été l'âme de la culture kurde. Elle est devenue, que l'on soit au pays ou en exil, le lieu du ralliement pour la résistance.

Les chants se passent souvent de tout accompagnement. Comme toutes les autres musiques du Proche-Orient, la musique kurde est monodique, fondamentalement vocale. Les instruments à vent sont utilisés surtout dans les montagnes, le dudûk (sorte de hautbois) renvoie des effets d'échos.

Les instruments à cordes comme le « tembour », dominant en revanche dans la plaine. Le dabal, tambour à deux peaux accompagne les danses.

La musique kurde explique Genevieve Clement, productrice de l'émission, est très claire. « Il faut noter que dans la musique classique arabe par exemple, d'être fait au code pour entrer. Chez les Kurdes on trouve ensemble des techniques vocales habi-

UNE LANGUE, UN TERRITOIRE PAS DE PAYS

Jusqu'au XIX^e siècle, les populations kurdes du Moyen-Orient se défendaient tant bien que mal face aux empires perse et ottoman. Puis elles passèrent sous contrôle de l'Iran et de la Turquie. En 1920, après avoir promis la création d'un Etat kurde, les puissances occidentales accentuèrent la dispersion. Avec le nouvel ordre international issu de la guerre, les quelque 22 millions de Kurdes sont éparpillés entre quatre Etats. Turquie (12 millions), Iran (5 millions), Irak (3 millions) et demi), Syrie (un demi-million)... sans compter les Kurdes soviétiques regroupés principalement en Arménie (1).

Et pourtant les Kurdes disposent de deux grands attributs d'une nation : un territoire de 500 000 m² relativement facile à cerner et une langue écrite depuis le VII^e siècle. Celle-ci garde de solides attaches avec le sanscrit et de grandes affinités avec le grec le latin, et les langues germaniques. C'est en kurde que fut écrit l'Avesta, le livre saint de Zoroastrianisme auquel les Kurdes vouaient en culte avant d'être très largement islamisés...

Actuellement plus de 50 000 Kurdes croussent dans les prisons turques, une centaine d'intellectuels, ont trouvé la mort sous la torture, leur seul crime étant d'être dévoués comme des Kurdes. En Iran, 10 000 vieillards, femmes et enfants ont été imprudemment massacrés en 1979, après que l'Ayatollah Khomeini se soit assuré le soutien des Kurdes en leur promettant une large autonomie. Aujourd'hui, la résistance continue alors que la guerre irano-irakienne bat son plein. Déportations dans le désert, torture, nazalim, blocus économiques... mais les Kurdes après plus de cent ans n'ont pas renoncé à résister...

(1) Chiffres pris de Na'iv de Kurde de Nouvelle-Zélande, Editions Pierre-Michel Favre, Lusa, 1982.

les chanteurs engagés des pays où ils vivent. Même en URSS, seul endroit où sont autorisées les publications, écoles et radios en langue kurde, les musiciens doivent passer à la moulinette du conservatoire : on y apprend certaines choses, mais on en désapprouve tant d'autres.

Le phénomène est inévitable ! Aussi bien au Kurdistan, qu'en Béam ou en Corse !

Elisane Azoulay
(1) Institut kurde de Paris. Boite postale 76 75002 Paris Cedex 14
(2) « Amas, la question kurde » Gerard Chaliand, Stock plus, 1981.



En Turquie, les Kurdes jouent, de nuit, le zorna (hautbois) et le dabal (tambour).

Ils sont ouvriers, surtout des Turcs venus en application des accords passés par leur gouvernement avec la République fédérale d'Allemagne (200 000 en RFA). Les autres sont soit des émigrés polonois, soit des étudiants, ce qui explique l'émigration un peu au même. « La tactique c'est de ne pas former les Kurdes parce que ça peut être dangereux pour le pouvoir. Après le bac, il est très difficile de continuer, alors les étudiants em- »

Deux dangers menacent la musique kurde. Au pays, les interdits locaux en-

der (chant à la lyrolienne, sans trépidation du grave à l'aigu), la voix vibrée, les harmoniques de voyelles, les enco- matopées ».

« Tembour, barde qui joue du « tembour » chante la tradition kurde dans toute sa pureté, vit exilé en France. Ne en Irak, il est passé par l'Iran, la Syrie et le Liban avant de revenir en Irak pour faire la guerre pendant deux ans. Fourneaux dit-il les frontières n'existent pas, même si elles sont bourrées d'explosifs pour nous empêcher de les traverser ».

Ils sont 350 (300) Kurdes comme lui

France
Musique

Toutes les émissions
sont en stéréo

Informations :

Flash à 6, 9, 17
Journal à 7, 8, 12 30, 19 30 et 24

6.2 Musiques du matin

Programme de Norbert Rosset
C.P.E. Bach : Sonate pour piano, en la majeur Wq 55, par E. Guilels, piano
Rossini : Ouverture de L'échelle de soie, par le Bbc symph. orch., dir. A. Toscanini
Schumann : Trois poèmes pour chœur mixte et piano - Zigeunerleben, Lieb in meinem Garten dir Nelken, Ländliches Lied, opus 29, par le Kammerchor Stuttgart, K. Hindart, piano, dir. F. Bernius
Forqueray : Suite pour viole de gambe et basse continue n° 1 en ré mineur, par C. Coin, C. Hogwood et T. Jones

7. Journal, météo

7.5 à 9. Concerts

7.5 Orchestre national de France
Avec Horatio Gutierrez, piano, et Lorin Maazel, direction. Concert donné le 8 juillet 1980 au Théâtre des Champs-Élysées
Tchaïkovski : Premier concerto pour piano en si bémol mineur

7.45 à 8.10 Le journal de musique

7.45 Titres de l'actualité, 7.48 Revue de presse, 7.52 Actualité musicale et culturelle, 7.55 Billet du jour

8. Journal, météo

8.10 Orchestre national de France

dirigé par Riccardo Muti. Concert donné le 11 mars 1980 au Théâtre des Champs-Élysées
Falla : Trois danses du Tricorne - Les voisins, Danse du Meunier, Danse finale
Schumann : Quatrième symphonie en ré mineur opus 20

9. Journal, météo Communiqués

9.5 L'oreille en colimaçon

Emission d'Anne Benhamou, Genevieve Clement et Monique Frappat
L'ascenseur.

9.20 D'une oreille l'autre

Série de Marcel Marnat
Telemann : Don Quichotte par le Festival strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner
Prokofiev : Quatre pièces opus 3, par A.R. El Bacha, piano
Bach : Lobet Gott in seinen Reichen, Bwv 11, par E. Grummer, M. Höfgen, H.J. Rotsch, T. Adam, Chœur de Saint Thomas, Orch. du Gewandhaus de Leipzig, dir. K. Thomas
Stravinsky : Le chant du rossignol, poème symphonique, par le London symph. Orch. dir. A. Dorati
Mahler : Huitième symphonie « des Mille », par J. Blegen, soprano, K. Riegel, ténor, B. Luxon basse, Chœurs de Tanglewood, Boston symph. orch., dir. S. Ozawa



Philippe Gras

Musique kurde, musique de fête et de danse avec le groupe Komkar, Kurdes de Turquie vivant en Allemagne. Le *dehol*, tambour à deux peaux et la *zurna*, sorte de hautbois, vous font tourbillonner à un rythme endiablé, ponctué de cris de joie. Allégresse avec voix discordantes pour le groupe Mahabad, Kurdes d'Iran vivant à Paris. Le *santour*, instrument turc qui ressemble au qanoun donne à cette musique les accents mystiques de la musique des derviches

Zelfi, Kurde de Turquie, vit en Allemagne. Il chante en soliste et s'accompagne au *tembour*, luth kurde à six cordes.

Temo enfin, Kurde d'Irak installé à Paris, écrit ses poèmes et ses musiques en restant très proche de la tradition, ses subtilités et ses raffinements. Il fabrique lui-même son instrument, un *tembour* à long manche.

Et puis les enregistrements inédits de cette musique savante du XV^e siècle dont les traces actuelles sont très rares : un chant évolutant qui joue sur les mélodies d'harmoniques.

Et aussi, Chekri, joueur de *kamencheh* aux sons grinçants, discordants, accélérés. Des rythmes qui font penser à la musique crétoise.

Un large échantillon donc des musiques kurdes, que vous pourrez découvrir tout au long des émissions consacrées au Kurdistan. *Eliane Azoulay*

France Musiq 20 h 30 et France Culture 11 h, 13 h 30, 17 h 30

12. Le royaume de la musique

Emission de Sylvie Raynaud-Zurluh et Jean-Charles Cheucle. Eric Aubier, trompette, Jean-Claude Montac, basson, Joel Pontet, clavecin interprètent
Lœillet : Sonate en mi mineur, extr.
Rameau : Suite des Indes Galantes, pour clavecin, extr.
Vivaldi : Sonate Il pastor fido, en sol mineur

12.30 Journal, météo

12.35 Jazz

par Jean Buzelin, le blues urbain, Chicago blues

13. Concours international de guitare

Emission de Robert J. Vidal
Brouwer : Canticum, par O. Caceres (Uruguay)
Arcas : Bolero, par L. Andronov (URSS)
Ferré Esteve : Sérénade et boléro pour deux guitares, par D. Maca et F.-E. Denis (Belgique)
Carlevaro : Campo, Ronda, Tambonles des Préludes américains, par B. Benitez

13.30 Poissons d'or

Emission de Franck Mallet
Catran Turana : Ensuikei table
Nyman : 1-100, par M. Nyman, piano
Bell set n° 1, par N. Schipway, et M. Nyman, percussions

14. Communiqués.

14.4 Musique légère

par Sylvie Février
Claudric : Claudric farmer's dance, Les mannequins, Six esquisses, dir. le compositeur
Rauber : Ballet tzigane, dir. le compositeur
Sarasate : Zapateado, par I. Periman, violon, S. Sanders, piano

14.30 La société nationale de musique

Série de Philippe Morin et Jean-Claude Biette. Aujourd'hui 1909-1922
Séverac : Baigneuses au soleil, par B. Selva, piano (1929), Le retour des muletiers, par R. Casadesus, piano (1936); Chanson pour le petit cheval, par C. Panzera, baryton, (1928)
Roussel : Trois évocations, opus 15, par B. Demigny, Chœurs de l'Orf. Orch. philh. de l'Orf., dir. L. Fourestier, (1972)
Milhaud : Poèmes juifs, par I. Kolassi, mezzo-soprano, (1952)
Satie : Socrate, drame symphonique avec voix, par S. Danco, soprano et l'Orch. Riv. italienne, dir. V. Desarzens (1954)
Fauré : Quatuor avec piano n° 2, par M. Long, J. Thibaud, M. Vieux et P. Fournier (1940); L'horizon chimérique, par C. Panzera (1925)

17. Flash

17.5 Musique religieuse de Mozart

Intégrale présentée par Claude Lehmann. Te Deum K 141, par les chœurs et l'Orch. de radio Leipzig, dir. H. Kegel. Litanies du Saint Sacrement n° 2, K 243, par R. Franck-Reinecke, soprano, E. Buchner, ténor, H. Polster, basse, les chœurs et orch. de la radio de Leipzig, dir. H. Kegel

18. Jazz

Bloc-notes de Jean-Robert Masson

18.30 Studio-concert jazz

donné le 21 avril au studio 106 présenté par André Francis

Le groupe Um

avec Tesco Cardoso, saxo et flûte
Lelo Nazario piano, Rodolfo Stroeter, contrebasse, Ze Eduardo Nazario, batterie et percussion

« Le piment, le sensuel et le lyrisme des racines brésiliennes la sophistication des musiques contemporaines, le feeling urbain du jazz et une pointe de racines africaines. Un mélange explosif, le nouveau jazz de Sao Paulo. Le groupe Um est en France pour deux mois. Grenoble, Montpellier, Toulouse, Paris. Un ensemble fondé en 1976, dont l'âme est le pianiste-compositeur Lelo Nazario. Eliane Azoulay

19.30 Journal, météo

19.35 L'imprévu

En direct du studio 119 de Radio France. Le miroir de l'actualité musicale, par Olivier Bernage. Vers 20 La gazette de l'imprévu

20.30 Musique kurde

Concert donné le 27 février 1983 dans le cadre de la Journée de Fête à Paris, à la Maison de la mutualité à l'occasion de l'inauguration de l'Institut kurde de Paris. Présentation Genevieve Clement

- Groupe Komkar danses populaires accompagnées au dehol et au zurna
- Zelfi tembour et voix Cuxure Pe rodime Dore
- Groupe Mahabad composé de deux voix et santour Nazile Reborra, improvisation Zara
- Shivan et Gulistan Kurdistan Kurdistan
- Temo, tembour et voix lolo pisma no, Gulê Gulizar

VOIR ARTICLE PAGES 116-117
ET ENCADRE CI-CONTRE

Libération

10 LIBERATION JEUDI 26 MAI 1983

PKK **TURQUIE: 35 MILITANTS KURDES CONDAMNÉS A MORT**

Outre ces condamnations, le tribunal a prononcé plusieurs peines de prison contre des centaines de militants du Parti des travailleurs kurdes.

Fidèles à leur réputation, les tribunaux militaires turcs continuent de faire pleuvoir les condamnations à mort. Trente cinq membres presumés du Parti des travailleurs kurdes (PKK) ont ainsi été condamnés à mort mardi par la cour martiale de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie. La cour jugeait depuis avril 1981 quelque 572 membres du PKK, dans un de ces procès de masse dont la Turquie offre le spectacle depuis le coup d'Etat militaire du général Evren en 1980.

Le tribunal a condamné 28 autres militants kurdes à la détention à perpétuité, et 331 à des peines de prison allant de trois à 24 ans. 178 accusés ont été acquittés.

Les militants kurdes étaient accusés par la cour martiale d'avoir formé des bandes armées et d'avoir commis des « crimes » dans le but d'instaurer un Etat kurde indépendant sur une partie du territoire turc. Depuis le coup d'Etat, plus de 2500 personnes ont été poursuivies, au cours de cinq procès de masse, pour appartenance au PKK. La cour martiale de Diyarbakir avait déjà prononcé sept condamnations à mort dans un de ces procès, qui s'est achevé au début du mois de mai.

Diyarbakir : le nom est de sinistre mémoire pour les militants kurdes. L'an dernier, les exilés kurdes avaient révélé que trente huit militants du PKK avaient été passés par les armes dans la prison de cette ville de l'est de la Turquie où ils étaient détenus.

Les procès de masse menés contre le PKK témoignent de l'énergie déployée par les autorités contre toute tentative d'organisation de la population kurde. Des témoignages ont fait état de nombreuses rafles dans les villes de l'est du pays principalement habitées par des Kurdes.

En Turquie c'est simple il n'y a pas de problème kurde. Pas plus qu'il n'y a eu un problème arménien. « En Turquie, il n'y a que des Turcs », répètent à l'envie les dirigeants de ce



Arnd/Sipa

Manifestation de soutien aux Kurdes à Istanbul en 1980

pays, niant la spécificité des quelques 10 millions de Kurdes, soit un quart de la population totale. Ainsi, si près de 90 % des Kurdes ne parlent pas le Turc,

leur langue n'a aucune existence reconnue. Les deux tiers d'entre eux sont de toutes façons analphabètes, vivant dans une région laissée dans le plus

grand dénuement par les régimes successifs, disposant de moins d'écoles ou d'hôpitaux que le reste du pays.

Pendant longtemps, les Kurdes de

Turquie ont semblé un modèle de calme, comparés à leurs frères vivant en Irak, ou encore en Iran. Quelques groupuscules clandestins étaient signalés ces dernières années, à l'extrême-droite avec le groupe « Kawa » financé jusqu'à sa chute par le Shah d'Iran, mais surtout à l'extrême-gauche. Depuis leur arrivée au pouvoir et devant la montée de certaines organisations comme le PKK, les militaires au pouvoir à Ankara ont décidé de procéder à un nettoyage, avec les méthodes « fermes » qu'on leur connaît.

L'usage massif de la peine de mort, même s'il reste à être confirmé en appel et n'a pas été suivi d'exécutions dans les mêmes proportions, provoque des vagues, même en dictature. Plus de 3000 familles de prisonniers politiques turcs ont ainsi soumis mardi aux autorités une pétition demandant l'abolition de la peine de mort. « La peine capitale, violation du droit de vivre, vengeance anachronique et irréversible en cas d'erreur judiciaire » doit être abolie pour « alder à l'unie du pays, indispensable dans le cadre du retour à la démocratie », déclare la pétition envoyée au général Evren et au ministère de la Justice. Les familles dénoncent également les conditions de détention à la prison Metris d'Istanbul.

Elles indiquent qu'on a interdit aux prisonniers « tout matériel d'écriture au moment où ils préparaient leur défense ». Le 2 mai dernier, ajoutent-elles, une opération punitive a été ordonnée contre les détenus, qui ont été battus et à qui on a retiré toute lecture, « même celle des actes d'accusation ».

Selon l'AFP citant des sources officielles à Ankara, 117 peines de mort ont été prononcées par les tribunaux militaires depuis la promulgation de l'Etat de siège, non compris celles de Diyarbakir.

Le Monde

— Jeudi 26 mai 1983 ••

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Liquider le nationalisme kurde ?

Le gigantesque procès entamé en avril 1981 contre plusieurs centaines de séparatistes kurdes de Turquie s'est achevé, mardi 24 mai, par un de ces verdicts aux chiffres vertigineux dont la justice militaire turque est désormais familière, mais auxquels on ne s'habitue pas. Sur les 574 accusés, 35 ont été condamnés à mort, 28 à la prison à vie, dont 10 mineurs qui ne resteront en détention « que » vingt-quatre ans en raison de leur âge au moment des faits incriminés, et 333 autres prévenus se sont vu infliger des peines allant de trois à trente-six ans de détention ; 178 personnes ont été acquittées.

Les accusés répondaient du crime de « constitution de bande armée en vue de provoquer la division d'une partie du territoire national » et de « terrorisme ». La sévérité de ce verdict peut certes être corrigée en appel. Il n'est pas rare, depuis l'instauration de l'état de siège en décembre 1978, et à plus forte raison depuis la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1980, que les tribunaux prononcent, en première instance, des sentences extrêmement rigoureuses pour frapper l'opinion intérieure, puis que cette rigueur soit discrètement atténuée, cette fois-ci à l'usage de l'opinion internationale.

Il n'en reste pas moins que le verdict de Diyarbakir laissera plus qu'un profond malaise à l'étranger. D'autant plus qu'il ne s'agit encore là que de la partie officielle, avouée, de la répression contre le séparatisme kurde. Selon différents témoignages, dont tout incite à redouter qu'ils ne soient véridiques, celle-ci prend, localement, des aspects encore plus terribles. Qu'il s'agisse de raids sur des villages de ces « populations de l'Est » que la littérature gouvernementale répugne à appeler par leur nom, ou d'innombrables exactions commises dans le secret des cachots et des salles d'interrogatoire de la tristement célèbre prison de Diyarbakir, qui paraît battre tous les records de violence de l'univers carcéral turc, où la concurrence est pourtant sévère à cet égard. Le drame des Kurdes se complique du fait que cette communauté est installée sur un territoire qui chevauche plusieurs frontières. En Irak, ils sont en rébellion larvée depuis plus de vingt ans. Après l'effondrement des forces du général Barzani en 1975, à la suite du « lâchage » par le chah, des maquis subsistent dans les montagnes jouxtant la frontière de l'Iran. Dans ce pays, la guérilla, menée principalement par le parti démocratique kurde, se poursuit depuis la naissance de la République islamique en 1979, et les maquisards « tiennent » assez bien les campagnes de l'Ouest.

Aucun Etat centralisé n'est indulgent à l'égard du séparatisme. Et l'acte d'accusation comportait des imputations graves, encore que totalement invérifiables, même si les autorités les avaient étayées par des « témoignages » diffusés par la télévision sur les actes de violence commis par ces groupes nationalistes. Mais tout semble désormais indiquer que le régime d'Ankara veuille liquider physiquement le nationalisme kurde. En jouant de l'amalgame avec le terrorisme qui avait fait de tels ravages dans les dernières années précédant l'établissement de l'état de siège. Et en profitant de la compréhension relative qu'a rencontrée la lutte contre les assassinats politiques qui endeuillaient quotidiennement la Turquie de l'ère « civile ».

TURQUIE

Trente-cinq Kurdes condamnés à mort

Un rescapé de Diyarbakir reçu
par le Comité de défense des libertés

35 condamnations à mort, 28 réclusions à vie : telles sont les lourdes peines prononcées mardi par le tribunal militaire de Diyarbakir contre des Kurdes accusés d'appartenir à une organisation interdite, le Parti des travailleurs du Kurdistan. Sur les 572 personnes qui comparaissaient dans ce procès (1), commencé il y a deux ans, 178 ont été acquittées, et 331 condamnées à des peines de trois à vingt-quatre ans de prison.

Les conditions de détention des emprisonnés de Diyarbakir, jugés ou non, sont terribles. Les tortures et les brutalités infligées aux prisonniers sont plus atroces encore que dans les autres prisons du pays.

Nous publions ci-dessous le témoignage d'un des rescapés de Diyarbakir, Hüseyin Yildirim, avocat kurde, réfugié à Paris, et qui a été reçu par le Comité de défense des libertés présidé par Georges Marchais.

Arrêté le 11 octobre 1981 dans une prison où il aidait un de ses clients à rechercher son fils disparu, Huseyin Yildirim est d'abord mis au secret pendant quatre jours. Commencent ensuite des tortures incessantes qui dureront jusqu'en avril 1982. C'est un cycle infernal : interrogatoires et évènements se succèdent.

Hüseyin Yildirim est frappé, attaché à une croix de bois, passé au ras des flammes d'un bûcher ; il subit la « falaka » (coups de gourdin sur la plante des pieds), le supplice des électrodes.

On le pend par les pieds, on le plonge des heures dans la fange des égouts. On le laisse sans manger ni boire pendant des jours. Ses dents et ses doigts sont cassés, son corps meurtri et brûlé. On lui bande les yeux et on tente, en vain, de lui faire signer des aveux.

En avril 1982, il est si faible qu'il ne reconnaît plus personne et ne peut que rester assis.

Libéré le 14 juillet il est emprisonné à nouveau, à nouveau torturé, à nouveau relâché. Malgré une surveillance

policrière constante, il parvient à quitter la Turquie en octobre 1982. Cet homme fragile, malade, qui mange à peine et ne pèse plus que quarante kilos (il en a perdu trente) est venu en Europe pour témoigner, pour alerter l'opinion publique.

Car dans la sinistre prison de Diyarbakir, plus de cinq mille prisonniers sont toujours à la merci des bourreaux, jetés là pour la simple raison qu'ils sont Kurdes. Une prison d'où repartent dans des cercueils plombés les corps de ceux dont les autorités affirment qu'ils se sont « suicidés »...

(1) Deux autres procès contre des membres du PKK se sont terminés le mois dernier. Il y a eu sept condamnations à mort. Deux autres sont encore en cours, au total 2.500 personnes accusées d'appartenir au PKK ont été poursuivies devant des cours martiales depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

● A ISTANBUL, huit personnes ont été condamnées à mort hier pour avoir « préconisé la prise du pouvoir par les communistes ». Ils appartenaient au Parti de libération populaire turc, interdit. Huit autres personnes ont été condamnées à la réclusion perpétuelle.

L'armée de l'air
française
achète
trente Mirage-2000

LIRE PAGE 36

LE Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

La répression contre les Kurdes L'armée turque a pénétré en Irak sur une trentaine de kilomètres

Un détachement des forces spéciales de la gendarmerie turque d'environ quatre mille hommes a pénétré sur une trentaine de kilomètres environ à l'intérieur du territoire irakien, a-t-on appris, de source sûre, jeudi 26 mai à Ankara. Il s'agit d'une opération dirigée contre des maquisards kurdes.

Le ministère des affaires étrangères turc a confirmé vendredi que des troupes d'Ankara avaient été engagées contre des « groupes armés » le long de la frontière avec l'Irak, mais il a estimé que les informations selon lesquelles ces unités avaient pénétré si loin en territoire irakien n'étaient pas conformes à la réalité. Selon certaines indications non encore vérifiées, six soldats turcs au moins auraient été tués au cours de cette opération, et une unité de commando cantonnée dans l'ouest de la Turquie serait acheminée sur place en renfort.

Une nation sans Etat

De tout temps ou presque, les Kurdes ont eu à subir la puissance militaire de leurs envahisseurs, puis celle, en principe administrative, mais souvent guère moins violente, des Etats qui avaient annexé leur territoire. C'est aujourd'hui, sans doute, le seul peuple aussi nombreux — près de vingt millions de personnes selon des estimations sérieuses — qui n'ait obtenu ni son indépendance, ni son autonomie, ni même le moindre début de reconnaissance de son identité culturelle et ethnique.

Celle-ci est pourtant très forte et très ancienne. Descendants de tribus indo-européennes qui s'étaient installées dans la région il y a près de deux mille cinq cents ans, les Kurdes avaient commencé à développer une culture originale lorsque

la conquête arabe du premier siècle porta un premier coup d'arrêt à l'expansion des populations kurdes et de leur mode de vie. Du moins, pendant plus d'un millénaire, le Kurdistan devait-il connaître une paix relative, en particulier lorsque fut achevée sa conversion à l'islam (les Kurdes sont essentiellement sunnites). De cette époque datent de nombreux emprunts de leur langue, indo-européenne du groupe iranien, à l'arabe.

C'est l'invasion mongole qui, au treizième siècle, devait inaugurer une nouvelle ère de troubles, pour ne pas dire de violences parfois déchaînées.

BERNARD BRIGOLEIX.

Lire la suite page 4

EUROPE

LA RÉPRESSION TURQUE CONTRE LES KURDES SUR LE TERRITOIRE IRAKIEN

Une nation sans Etat

(Suite de la première page)

Face à l'ennemi, les Kurdes manifestèrent, pour la première fois de façon aussi éclatante, deux traits dominants de leur caractère : le courage et la division, le second ne parvenant pas à être compensé par le premier, ce dont ils paient sans doute encore aujourd'hui le prix. Les intérêts divergents des princes locaux et les oppositions existant entre différentes populations devaient en effet interdire au Kurdistan toute contre-offensive militaire unifiée. D'une manière générale, si le relief de leur pays a toujours permis aux Kurdes de mener avec une certaine efficacité des combats de harcèlement par petites unités (tout comme, d'ailleurs, leur division en tribus), en revanche il les a privés de la véritable armée nationale qu'auraient exigée de plus vastes opérations, et en a surtout fait un peuple de résistants.

Cela devait devenir particulièrement flagrant lorsque les appétits des deux grands voisins, ottoman et perse, se manifestèrent à leur tour, et aboutirent au partage de 1639. Les princes kurdes avaient plutôt, jusqu'alors, joué le jeu de l'Empire ottoman contre les armées persanes. Leurs descendants n'en furent guère récompensés, et le dix-neuvième siècle devait voir, en particulier, une série de révoltes conduites par des chefs coutumiers du Kurdistan se briser successivement sur les ambitions centralisatrices de la « Sublime Porte ». Mais c'est avec le kéralisme que le partage des territoires sous domination turque devait connaître ses plus sévères déconvenues.

Les Kurdes avaient en effet appuyé la guerre menée par Mustapha Kemal pour l'indépendance de la Turquie, et le rejet des traités qui avaient été signés à la fin de la première guerre mondiale, notamment

celui de Sèvres qui envisageait la notion d'un Etat kurde à qui il reconnaissait le droit à l'autonomie. Sitôt assis son pouvoir, le kéralisme, pour qui la modernisation du pays passait inévitablement par son unification et la centralisation de l'appareil d'Etat, ne cessa de réduire la marge de manœuvre pourtant étroite qui pouvait subsister à l'expression d'une spécificité kurde en Turquie. C'est de cette période que date, après le génocide arménien, la phase moderne de l'antagonisme entre ces « populations de l'Est » (ou : « des montagnes ») — comme on commença à dire officiellement en Turquie, pour éviter de prononcer jusqu'au nom des Kurdes — et les Turcs.

Les autres occupants du Kurdistan, en effet, n'avaient pas spécialement cherché à venir à bout de toute originalité culturelle locale. Mais, en 1924, l'enseignement de la langue

kurde est interdite. La création de partis ou d'associations fondées sur l'existence de minorités est considérée comme « visant à la destruction de l'unité nationale » et, à ce titre, également proscrite. Ce comportement de Mustapha Kemal, s'il s'inscrit dans le droit-fil des objectifs ambitieux que s'est assignés Atatürk, compte tenu de l'état dans lequel il trouve la Turquie en prenant en main ses destinées, ne tarde pas à provoquer des révoltes qui sont, cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé un siècle plus tôt, d'authentiques insurrections nationalistes. En 1925, 1930 et 1937, elles sont à leur tour matées avec une énergie peu regardante sur les moyens. Les Kurdes sont désormais privés de tout droit spécifique, des centaines de milliers d'entre eux sont déportés vers l'Ouest, et le Kurdistan turc devient « région mili-

taire », qui restera fermée aux étrangers jusqu'à 1965.

Aujourd'hui encore, on estime aux deux tiers la proportion de l'armée turque qui y est cantonnée. Dès avant le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, la Turquie post-kémalienne a multiplié les opérations meurtrières au Kurdistan. Il s'agit à la fois de ratissages de villages de montagne, d'une répression judiciaire, dont le récent verdict de Diyarbakir (*le Monde* du 26 mai) a donné une idée avec ses trente-cinq condamnations à mort de nationalistes, et aussi d'une autre forme de répression, moins voyante de l'étranger mais aussi implacable : la torture en prison, celle-ci aurait provoqué la mort de nombreux détenus politiques, dont le martyr symbolique, tué par mauvais traitements avant le coup d'Etat, est sans doute l'instituteur Metin Aksoy. D'autres personnes « interrogées » avec les mêmes méthodes sont ressorties infirmes à tout jamais des caves de la prison de Diyarbakir, comme le syndicaliste Nazif Kaleli, ou le maire kurde d'Agri, Orhan Alpaslan.

L'armée turque s'est ainsi efforcée, non sans succès, d'entretenir l'insécurité dans la population kurde, menacée à tout instant d'un raid des commandos spécialisés, souvent hélicoptères, de rafles à l'issue parfois dramatique, d'arrestations et de « disparitions ». L'opération qui a conduit plusieurs milliers d'hommes à 30 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien pour y pourchasser des groupes nationalistes kurdes n'est sans doute pas la première du genre. Il existe notamment, au nord-ouest d'Ankara, à Bolu, une base de gendarmerie spéciale, qui forme des corps spécialisés dans ce genre de raid. Mais c'est le plus spectaculaire enregistré à ce jour. Il illustre en tout cas le nouveau durcissement d'une guerre qui n'ose pas dire son nom, et l'exaspération du gouvernement d'Ankara devant le fait que les groupes kurdes peuvent franchir facilement, dans les montagnes, les frontières

En Iran et en Irak aussi...

Il est vrai que les maquisards n'ont guère d'espoir à nourrir quant à la compréhension dont pourraient faire preuve à leur égard les autres pays concernés. Là aussi, les déconvenues ont été nombreuses. Ainsi en Iran, où la révolution islamique, d'abord observée d'un œil favorable par les Kurdes, n'aura finalement marqué que la reprise des hostilités entre les forces de Téhéran et les maquis locaux. Du moins, au début, de courtes trêves ont-elles été mises à profit pour rechercher une solution négociée pouvant déboucher sur une autonomie administrative et culturelle. Depuis le début de 1980, les combats sporadiques ont tourné à la guerre véritable. Le projet de Constitution adopté à Téhéran, qui ne prévoit pas d'autonomie pour les minorités ethniques, condamne d'ailleurs à l'échec ces tentatives de négociation, et à la rébellion un mouvement kurde qui était, à l'origine, seulement autonomiste.

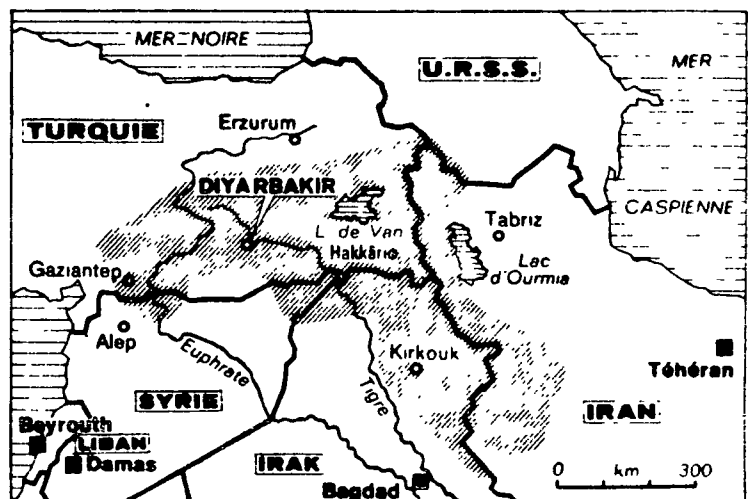
Les forces gouvernementales iraniennes contrôlent les grandes villes, mais ne parviennent pas à reprendre la maîtrise des campagnes. Les garnisons doivent être ravitaillées par air, cependant que des hélicoptères harcèlent les maquis kurdes, dont les Pechmergas (les « combattants de la mort ») tiennent les campagnes, et même un certain nombre de cités proches de la frontière irakienne. Le bilan de cette guerre est accablant, puisque plus de dix-huit mille personnes, civiles notamment, y auraient trouvé la mort depuis quatre ans, cependant que le blocus économique gouvernemental pénalise lourdement la région : les provinces kurdes sont privées de produits alimentaires, de médicaments et de carburant.

En Irak, la situation des Kurdes est encore plus précaire. L'effondrement de l'insurrection de Barzani en 1976, notamment après le « lâchage » du mouvement par le chah, les rivalités internes du nationalisme kurde, viennent s'ajouter aux difficultés tactiques que peuvent créer les raids turcs du type de celui dont on a appris jeudi l'existence. Le seul élément favorable pour les Pechmargas, actuellement, est que la guerre irano-irakienne a contraint Bagdad à retirer de nombreuses troupes jusque-là cantonnées au Kurdistan.

Telle est, sans doute, la raison essentielle de l'importante incursion en Irak : Ankara tient à signaler aux « combattants des montagnes » qu'ils n'ont aucun salut à espérer de cette diminution des effectifs irakiens. Il est vrai que, dans la zone où sont intervenues les troupes turques, le quadrillage militaire reste important, et que, s'ajoutant aux déportations massives, la politique d'édification des « villages fortifiés » menée jusqu'alors par l'Irak rend de toute façon la situation difficile pour les maquisards.

Cette opération illustre, en tout cas, une nouvelle fois le drame du peuple kurde, ce peuple officiellement sans existence, cette nation sans Etat, mais non sans frontières intérieures.

BERNARD BRIGOULEIX.



■ Régions de peuplement kurde

PROCHE-ORIENT

Les forces turques pénètrent en Irak

Ankara et Bagdad d'accord pour une répression anti kurde

Les autorités turques ont confirmé vendredi que des forces spéciales de gendarmerie estimées à 7.000 hommes avaient pénétré de 20 à 30 kilomètres en territoire irakien. Leur but, toujours selon les autorités turques : « *opérer un ratissage violent et systématique de la région* ».

Il s'agit, dit-on à Ankara, d'exercer un droit de suite contre les groupes armés kurdes qui se sont affrontés ces temps derniers à l'armée turque. Des renforts turcs sont actuellement diri-

gés vers la région dont l'accès a été interdit aux civils et, naturellement, aux journalistes. D'importantes communautés kurdes vivent en cet endroit où se rejoignent les frontières de la

Turquie, de l'Irak et de l'Iran. Le nombre de Kurdes en Turquie est estimé à sept millions de personnes. Ils sont plus de deux millions en Irak et cinq millions en Iran.

Le gouvernement irakien garde jusqu'à présent le silence sur ces opérations militaires alors que des troupes étrangères ont pénétré sur son territoire. En fait, il apparaît que les deux gouvernements agissent de connivence. Le « droit de suite » exercé aujourd'hui par les forces armées turques résulte en effet d'un accord conclu entre Ankara et le président irakien Saddam Hussein, il y a quatre ans.

Au terme de cet accord, le gouvernement irakien permettait aux militaires turcs de poursuivre les Kurdes à l'intérieur du territoire irakien. Cela au nom de la « coopération » entre les deux pays.

L'opération actuelle semble être menée conjointement par les gouvernements turc et irakien contre les forces progressistes de ce dernier pays et particulièrement contre le Parti démocratique kurde, allié au Parti communiste au sein du Front démocratique.

Le silence du gouvernement irakien est suspect. Il révèle l'ampleur de la répression montée contre les progressistes kurdes.

L'accord entre Ankara et Saddam Hussein prévoyait en effet que les forces militaires turques pouvaient pénétrer jusqu'à 19 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien.

Or les commandos spécialisés de la gendarmerie turque ont passé, dès jeudi soir, le cap des 30 kilomètres. Et Bagdad observe toujours le même silence complice.



En grisé, les zones de peuplement kurde.

La Croix

28 MAI 83

4000 gendarmes turcs auraient pénétré en Irak

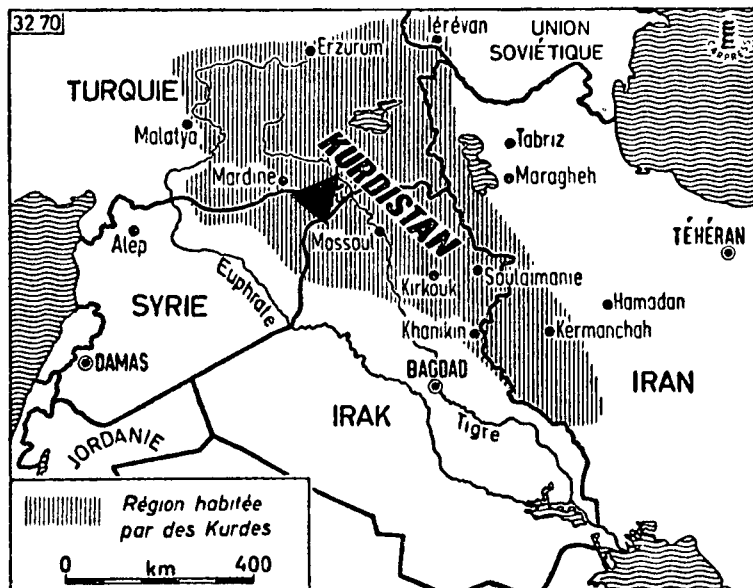
LA CHASSE AUX KURDES

La chasse aux Kurdes est ouverte. Les Turcs non seulement les poursuivent en Turquie mais également en Irak. Environ 4000 hommes appartenant aux forces spéciales de la gendarmerie turque auraient pénétré d'environ vingt à trente kilomètres à l'intérieur du territoire irakien.

La zone où ils opèrent en territoire irakien est située à l'est des trois frontières irako-syro-turques, à proximité des provinces turques de Mardin et de Hakkari. Cette zone montagneuse difficilement accessible a été déclarée « zone tampon » par les autorités irakiennes il y a plusieurs mois. Les Irakiens tirent à vue sur tout ce qui bouge. Mais, en fait, ils ne semblent plus contrôler l'ensemble de la zone où ils s'attendaient même à ce que les Kurdes irakiens proclament un « État autonome kurde ».

Comme par ailleurs des militaires turcs ont été récemment tués (3 soldats le 11 mai) dans la province de Hakkari par des Kurdes venus d'Irak, l'opération en cours apparaît comme une opération de représailles.

Avec ou sans l'accord du gouvernement de Bagdad déjà trop occupé



ailleurs pour contrôler cette région, les forces turques ont décidé de faire leur police elles-mêmes

C'est un précédent international grave. Toutefois, le ministère turc des Affaires étrangères affirme que les combats se déroulent le long de la frontière et non en territoire irakien. On notera, une fois de plus, que la nation kurde et ses 20 millions d'habitants (un cinquième de la population

turque est d'origine kurde) à cheval sur cinq pays (Turquie, Syrie, Irak, Iran et URSS) est l'objet d'une répression continue.

L'identité kurde n'est pas reconnue ou mal acceptée par les différents pays qui abritent cette minorité à laquelle les traités de Versailles et de Sévres avaient reconnu le droit à un État qui n'a jamais vu le jour.

Noël DARBROZ

28 MAI 83

KURDISTAN L'invasion turque avait l'aval irakien

Les autorités turques ont confirmé hier après-midi qu'une « opération limitée avait été lancée » par des troupes turques « du côté irakien de la frontière » où la situation « menaçait la paix et la sécurité de la région ». Elles précisent que cette action a été menée après consultation du gouvernement irakien.

L'incursion jeudi en territoire irakien d'un détachement des forces spéciales de la gendarmerie turque, confirmée dès hier matin par des sources bien informées, a été, selon celles-ci, « limitée, l'objectif ayant été atteint ».

Des sources concordantes avaient signalé jeudi « l'entrée en territoire irakien à la frontière irako-turque, à partir de la province d'Hakkari (1 000 km à l'est d'Ankara), d'un détachement des forces spéciales de la gendarmerie turque.

Fortes d'environ 7 000 hommes, selon ces mêmes sources, les troupes turques ont pénétré en Irak de 20 à 30 km pour y opérer « un ratissage violent et systématique de la région », exerçant, devaient-elles préciser hier matin, un droit de suite contre des groupes armés kurdes qui

s'étaient réfugiés en Irak, après plusieurs affrontements avec les forces de sécurité turques.

Le ministère turc des Affaires étrangères a affirmé dans un communiqué que « des échanges de vues ont eu lieu en ce qui concerne cette action avec nos amis et voisins du gouvernement irakien ». En effet, les attentats survenus au cours des dernières semaines et provoqués par des « groupes armés irakiens » (jamais les autorités d'Ankara ne parlent « des Kurdes ») ne visaient pas seulement des Turcs, mais aussi les troupes irakiennes.

En avril, 21 personnes avaient été tuées en Irak près du poste-frontière de Habur au cours d'un affrontement opposant des membres du Parti démocratique du Kurdistan irakien et du Parti commu-

niste irakien (illégaux) aux forces régulières irakiennes. Les 11 et 14 mai, deux incidents avaient été enregistrés, au cours desquels quatre soldats turcs, dont deux officiers, avaient été tués.

C'est, affirme-t-on de source bien informée, pour « mettre un terme à des incidents jugés inadmissibles » que les forces spéciales turques sont intervenues jeudi après de nouveaux affrontements, provoqués cette fois par des « éléments turcs » qui, après avoir ouvert le feu sur les soldats turcs, s'étaient réfugiés en Irak.

Ce « droit de suite » est d'autre part prévu dans le cadre d'une « coopération » mise au point il y a quatre ans après une entrevue entre le général Kenan Evren, à l'époque chef d'état-major général des forces armées turques, et le président irakien Saddam Hussein.

Selon certaines sources, les autorités irakiennes s'attendaient à la proclamation dans les prochains jours d'un « Etat autonome kurde » dans le nord du pays, et cette échéance aurait pu précipiter l'intervention turque.



P.O. Box 7, 200 Gray's Inn Road, London WC1X 8EZ. Telephone: 01-837 1234

NOBODY'S KURDS

By two actions this week the Turkish authorities have drawn attention to a problem which they usually like to keep as far out of the limelight as possible – to the point sometimes of denying its existence. On Tuesday the mass trial of 574 Kurdish separatists, which had been going on in Diyarbakir for two years and a month, concluded with thirty-five death sentences, twenty-eight life sentences (ten of them commuted to a mere twenty-four years because those convicted were minors at the time of the crime), 333 other prison sentences ranging from three to thirty-six years, and 178 acquittals. On Thursday, in a move also clearly directed against Kurdish militants, two brigades of Turkish troops penetrated about twenty miles into Iraqi territory.

There may be no direct connexion between the two events. The militants condemned in Diyarbakir belonged to the Kurdish Workers' Party (PKK), a group seeking to set up an independent Kurdish state in what is now eastern Turkey. Those who were pursued into Iraq could also be Turkish citizens but could equally well be members of one or other of the Iraqi Kurdish groups who are fighting for autonomy against the Baghdad regime, but often also fighting each other. Such inter-Kurdish fights have been known to spill over into Turkey before. The Turkish government understandably does not like

that, especially when, as happened on May 10, three Turkish soldiers were killed and three wounded by gunmen, believed to have been Kurds firing from the Iraqi side of the border.

Why would Iraqi Kurds be firing on Turkish soldiers? Without more information it is impossible to say. They could have been involved in arms smuggling, or just about any other sort of smuggling, and the soldiers might have been pursuing them across the frontier. Alternatively they might have been pursuing their local enemies across the frontier and the Turkish troops might have got in the crossfire. Or they might not have been Iraqi Kurds at all, but Turkish Kurds trying to take refuge in Iraq.

Whatever the background, the use of Turkish troops on such a scale in cross-border operations must be embarrassing for the Iraqi government. At very least it draws attention to the inability of that government to assert its own authority in the mountainous regions of Iraqi Kurdistan. At worst, it will reawaken old irredentist passions on the Turkish side, and corresponding fears on the Iraqi side, with a mixture of hopes and fears among the Kurds.

Neither Turks nor Kurds have forgotten, or ever fully accepted, the incorporation into Iraq of the Ottoman province of Mosul, whose population was predominantly Kurdish with a large

Turkish-speaking minority, by an act of British imperial power. The Turks argue that under the terms of their National Pact it should have been part of Turkey.

Last year an article in the *New Statesman*, alleging the existence of a Turco-American plot to seize northern Iraq, aroused great interest and anxiety in the Arab world. Such a notion seems extremely far-fetched, given the amicable cooperation existing between the Turkish and Iraqi governments, and it is most unlikely that what happened this week has anything to do with such a plan. But it does remind us that some hitherto unthinkable things might become thinkable in the event of a complete collapse of central government in Iraq.

A reunited Kurdistan certainly comes into the category of the unthinkable for the moment, and an independent one even more so. In Turkey the authorities have set their face not only against independence but against any form of autonomy and even against the Kurdish language, the use of which in public has become a finable offence. To discourage separatism is one thing. To deny the national aspiration of eight million people is another. It can be done for a time by force so long as the population is backward, ignorant and tribal. It cannot be done indefinitely in a country which aspires to be seen as a European democracy.



SATURDAY MAY 28 1983

Turks crossed border into Iraq to hit Kurdish separatists

From Rasit Gurdilek, Ankara

The Turkish Foreign Ministry confirmed yesterday that "a military operation of limited scope" had been carried out by Turkish troops across the Iraq border. The object had been to pacify the area "which had become one with no peace and security where armed bandits were roaming at will".

The Foreign Ministry spokesman noted: "No resistance was encountered and objectives were completely realized without any losses." It added: "before anything, Turkey seeks peace and security in its region and has no other aims".

The statement did not make clear whether the Turkish troops - believed to be at least two brigades strong. Some reports even mentioning a force of 40,000 - and withdrawn.

The reason for the operation, apparently started on Wednesday evening was that "certain armed groups, continuously violating the border, have been trying to entrench themselves on Turkish soil, coercing the population, confiscating their property and organizing large-scale smuggling".

The "armed groups of bandits", an obvious reference to Kurdish guerrillas fighting the Baath regime in Iraq and remnants of Kurdish nationalist

militants whose organizations were crushed in Turkey after the army coup of September 1980, had become bold enough to mount armed attacks against Turkish border patrols, the statement added.

It cited an incident a fortnight ago when a patrol was ambushed. Three Turkish soldiers were killed and two others, as well as an officer, were wounded.

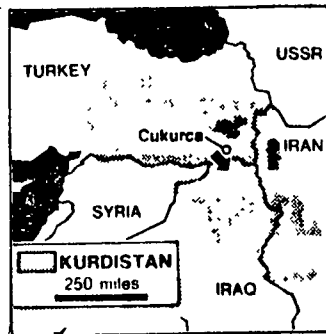
Diplomatic observers here considered that the operation obviously had the consent and full blessing of Iraq, which had been unable to exercise its authority in the region against tens of thousands of well-armed Kurdish separatists.

Two elite Turkish units, a commando brigade based in Bolu, north-western Turkey, and an airborne brigade from the central Turkish town of Kayseri were reliably reported to have taken part. The attack was said to have been launched from the mountainous terrain near the town of Cukurca, in Hakkari province, some 500 miles from here.

As to the extent of their penetration into Iraq, unconfirmed reports vary between 18 and 50 miles, while others mention instructions to carry on the pursuit up to 125 miles if necessary. An Iraqi army corps stationed in the area was reported to have withdrawn further south before the Turkish attack was launched.

● **Iraq silent:** Official Iraqi news media made no comment, Reuter reports. Most of Turkey's eight million Kurds live in south-eastern Turkey. The rest, estimated to number up to 25 million, live mostly in north-west Iran and northern Iraq.

Leading article, page 9



E T R A N G E R

PESHMERGAS

La Turquie fait la chasse aux Kurdes en Irak

Le gouvernement d'Ankara a confirmé vendredi l'entrée de ses troupes en Irak (avec l'accord de Bagdad) dans le cadre d'une « opération limitée » destinée à restaurer « la paix et la sécurité » menacées par la guérilla kurde.



Le général Evren, président de la Turquie après le coup d'Etat à Ankara.

AP/STIP

Les Kurdes n'existent pas en Turquie. C'est donc contre « des éléments turcs de l'est » que 7 000 soldats turcs ont lancé jeudi une vaste opération de ratissage sur le territoire d'un pays voisin, l'Irak. But de l'opération, confirmée vendredi matin par le ministère des Affaires étrangères d'Ankara : « Mettre un terme aux attaques de groupes armés qui ont ouvert le feu sur nos forces de sécurité, mettant en danger la sécurité de la frontière irako-turque... ». Comme à l'habitude, depuis la création de l'Etat turc, le mot « Kurde » n'est pas prononcé. Ce sont pourtant bien des « Peshmergas » — ces combattants de la mort des montagnes kurdes — que visait l'opération spectaculaire de l'armée turque. Une opération qui marque une nouvelle escalade dans la véritable guerre que mène le gouvernement turc contre sa minorité kurde ; forte d'environ 10 millions de personnes, celle-ci représente le quart des habitants du pays.

Le gouvernement turc a confirmé vendredi que l'opération limitée lancée à travers la frontière « a atteint les objectifs prévus, sans qu'aucun sang n'ait été versé ». Pourtant des sources turques citées par l'AFP la présentent comme « un ratissage violent et systématique de la région » de la frontière turco-irakienne, sur une profondeur de 20 à 30 kms. Elle est justifiée à Ankara par le « droit de suite » accordé aux troupes kurdes par un accord de « coopération » Turquie-Irak signé il y a quatre ans par le général Evren et le président irakien Saddam Hussein. L'accord visait (déjà) à « coordonner les plans des deux pays pour le contrôle des minorités kurdes » de part et d'autre de la frontière. Le communiqué publié vendredi à Ankara précise d'ailleurs que « des échanges de vues ont eu lieu avec nos amis et voisins du gouvernement irakien » au sujet de l'entrée des soldats turcs en territoire irakien.

L'Irak de son côté n'a pas protesté devant ce qui est une violation manifeste de sa souveraineté. Et pour cause : l'armée irakienne, tout entière tournée face à l'Iran, est bien incapable actuellement de faire régner l'ordre dans le nord du pays, où vivent de 3 à 4

millions de Kurdes. Or ceux-ci, depuis l'effondrement en 1976 de la rébellion menée par Barzani, n'ont pas désarmé ; ils se sont même alliés avec les militants du parti communiste irakien, et continuent de harceler de leurs nids d'aigles les postes irakiens. Le Kurdistan d'Irak est de plus devenu un véritable « sanctuaire » pour les militants des organisations du Kurdistan turc, confrontés à une répression féroce depuis le coup d'Etat militaire de décembre 1980 à Ankara.

« Après le coup d'Etat, un grand nombre de Kurdes de Turquie ont passé la frontière et se sont réfugiés en Irak et en Syrie » explique M. Sewqi de l'Institut kurde à Paris. « La population les cache. Cela a toujours été le cas à travers tout le Kurdistan. Quand les Kurdes d'un pays sont en position difficile, ils trouvent asile

après de leurs compatriotes qui vivent dans le pays voisin ». Les 21 millions de Kurdes vivent en effet sur le territoire de quatre Etats — Turquie (10 millions), Iran (6 millions), Irak (4 millions), Syrie (1 million) — qui, tous, nient leur spécificité culturelle et rejettent leur revendication d'autonomie. Du coup les Kurdes se battent à la fois contre les gouvernements de Téhéran, Bagdad et Ankara. Depuis des siècles leur histoire n'est qu'une longue succession de révoltes noyées dans le sang par tous les régimes — l'Empire ottoman contre la révolution kemaliste, l'Iran islamique comme le régime du Shah...

Divisés en multiples tribus, puis en multiples tendances idéologiques, les Kurdes n'ont jamais été capables de réaliser leur unité pour conquérir l'indépendance que leur avait promise

après la 1ère Guerre mondiale le Traité de Sévres. Encore aujourd'hui chaque minorité kurde lutte dans son cadre national pour obtenir des gouvernements respectifs une autonomie plus ou moins large. Et chaque minorité est accusée de « sécessionisme ». C'est ainsi que l'AFP affirme d'Ankara, citant des sources diplomatiques, que « les autorités irakiennes s'attendaient à la proclamation dans les prochains jours d'un Etat autonome kurde dans le nord de l'Irak... »

La Turquie, qui abrite la plus importante des minorités kurdes, est particulièrement paranoïaque sur ce point. Depuis 1924, l'enseignement de la langue kurde est officiellement interdite (bien qu'elle soit parlée par 90% des Kurdes du pays), les associations culturelles sont pourchassées comme « visant à la destruction de l'unité nationale », et les deux-tiers de l'armée turque sont stationnés dans le Kurdistan turc. La région est par ailleurs totalement négligée par le gouvernement central qui n'y a construit ni routes, ni écoles, ni hôpitaux : les Kurdes, à plus de 80% agriculteurs ou éleveurs, restent à 70% analphabètes, et vivent dans la misère. Cette situation explique l'essor pris par les organisations politiques kurdes depuis 1960 ; à la fin des années 70, elles ont proliféré comme des champignons, et leur activité s'est étendue à travers les 255 000 km² du Kurdistan turc. La majorité de ces groupes, qui vont de l'extrême-droite à l'extrême-gauche marxiste-léniniste, prônent une large autonomie dans le cadre de l'Etat turc. Mais la première mesure des généraux qui prirent le pouvoir à Ankara en 1980 fut de « défendre l'unité nationale » menacée, c'est-à-dire d'accroître la répression contre les Kurdes.

Mardi dernier, trente-cinq personnes accusées d'appartenir au PKK (Parti des travailleurs kurdes) ont été

condamnées à mort par un tribunal militaire de Diyarbakir, dans le cadre d'un procès de masse intenté à 572 Kurdes accusés d'avoir voulu instaurer un Etat indépendant. (voir *Libération* du 26 mai 1983). Au total, depuis 1980, 2500 Kurdes ont été poursuivis devant les tribunaux de l'état de siège. D'autres ont été sommairement exécutés, et nombre de prisonniers ont été horriblement torturés. Un corps spécial de lutte contre les Kurdes a été créé et installé sur la base de gendarmerie de Bolu (à 200 kms au nord-ouest d'Ankara) ; ces troupes ont multiplié les raids d'héliportés, les rafles et autres ratissages musclés dans les montagnes kurdes. C'est d'ailleurs de cette base de Bolu que sont parties les troupes qui ont pénétré en Irak. Depuis une semaine un « black out » total avait été imposé sur tout ce qui se passait dans les provinces frontalières de Mardin et Hakkari, à l'extrême sud-est du pays.

De leur côté les autorités irakiennes avaient fait de la région frontalière une « zone-tampon », en déportant plus de 200 000 habitants de la région et en interdisant tout déplacement de civils dans la zone. Cela n'avait pas empêché les incidents de s'y multiplier depuis le début de 1983. En avril, des affrontements entre soldats irakiens et Kurdes avaient fait 21 morts ; les 11 et 14 mai, quatre militaires turcs avaient été tués et plusieurs autres blessés dans la province d'Hakkari. Ces accrochages avaient été remis au compte d'« éléments kurdes irakiens illégaux ». C'est le prétexte saisi par la Turquie pour lancer son opération en Irak. « Ce n'est pas la première fois que l'armée turque opère de la sorte hors de ses frontières » rappelle M. Sewqi, en citant le massacre de Kamishi, (janvier 81) au cours duquel 16 Kurdes furent abattus par les Turcs dans un village situé à plusieurs kilomètres en territoire syrien. P.S.

L'Humanité

-TURQUIE-IRAK-

Le ratissage s'étend

Chasse aux Kurdes
et aux communistes irakiens

L'opération déclenchée depuis maintenant plus d'une semaine en territoire irakien par des forces spéciales de l'armée turque se poursuit et s'étend. Deux faits apparaissent nettement : il s'agit bien d'une action concertée entre les gouvernements d'Ankara et de Bagdad, prévue de longue date ; son objectif dépasse largement la simple « opération de police » contre des séparatistes kurdes réfugiés en territoire irakien, comme le prétendent les autorités des deux pays. Les mouvements nationalistes kurdes sont certes visés, mais aussi les forces démocratiques irakiennes opposées au régime de Saddam Hussein, et en premier lieu le Parti communiste irakien.

Des contacts ont eu lieu dimanche et lundi à Bagdad entre le ministre turc des Affaires étrangères et le président Saddam Hussein. Il a été question du sort des prisonniers faits pendant l'opération.

Selon l'ambassadeur d'Irak à Ankara, il y aurait eu, jusqu'à dimanche, entre 1.500 et 2.000 prisonniers, qui, a-t-il précisé, « seront jugés par des tribunaux militaires turcs et irakiens ». L'ambassadeur s'est félicité de l'action menée par les forces turques auxquelles, a-t-il dit, se sont jointes des troupes irakiennes.

Pour lui, comme pour les autorités d'Ankara, l'objectif du ratissage est « limité » à une « opération de police » contre des « rebelles » réfugiés dans les montagnes.

Il s'agit en réalité de tout autre chose, comme le montrent l'envergure des moyens mis en œuvre — on parle de plus de 10.000 commandos et parachutistes turcs —, la durée du « ratissage » et la région visée.

Les forces turques ont pénétré dans une partie du territoire irakien, proche de la frontière syrienne, entre Zakho et Amadya, où se trouvent les quartiers généraux de deux importantes composantes du Front national démocratique, opposé au régime de Saddam Hussein, et qui mène depuis plusieurs années la lutte armée dans cette région de l'Irak : le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et le Parti communiste irakien.

Le fait que des parachutistes turcs aient investi Batufa, quartier général du Parti communiste irakien, est significatif. Les dirigeants du PCI avaient fort heureusement fait évacuer les lieux quelques jours avant, présentant une nouvelle attaque après celle, particulièrement meurtrière, qu'ils avaient déjà essuyée le 1^{er} mai dernier de la part d'éléments armés de l'Union patriotique du Kurdistan. Au cours de cette attaque, cinquante mili-

tants communistes avaient été tués et soixante-dix autres blessés ou faits prisonniers.

De toute évidence, le gouvernement irakien, affaibli par la guerre avec l'Iran et les importants succès remportés depuis le début de l'année par le Front national démocratique, cherche des alliés pour l'aider à combattre une opposition dont le renforcement l'effraie. C'est l'armée turque qui est aujourd'hui chargée d'une tâche qui intéresse aussi les autorités d'Ankara : les autonomistes kurdes de Turquie ont toujours bénéficié de l'aide des forces démocratiques d'Irak. Bagdad et Ankara essaient donc de faire d'une pierre deux coups : combattre le mouvement nationaliste kurde et les forces démocratiques irakiennes.

Le Parti démocratique du Kurdistan, membre du Front national démocratique, dont les forces sont menacées dans la région de Badhinan a publié hier un communiqué dénonçant « le complot dirigé contre le mouvement de libération kurde. » Il précise : « Aucun affrontement n'a eu lieu jusqu'à présent. Les forces turques et nos forces sont face à face. » Annonçant son intention de résister jusqu'au dernier homme, il en appelle à l'opinion publique et aux forces progressistes du monde entier. Cet appel, nous le lançons aussi, pour les démocrates kurdes et irakiens menacés par l'armée d'Evren. Les forces turques doivent évacuer l'Irak de toute urgence et cesser la répression et les arrestations.

Adressez vos protestations à l'ambassade de Turquie : 17, rue d'Ankara, Paris-16^e.

● LE PRESIDENT de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Kurt Ahrens, est intervenu lundi auprès du chef d'Etat turc, le général Evren, pour demander la grâce de 44 militants kurdes condamnés à mort mardi dernier par une cour martiale en Turquie.

LE MATIN

D E P A R I S

N° 1941 SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MAI 1983

7,00 F

Opération militaire turque contre les Kurdes d'Irak

Un détachement des forces spéciales turques exerce en territoire irakien un droit de suite contre les Kurdes avec l'assentiment de Bagdad

Les autorités turques ont confirmé hier qu'une « opération limitée avait été lancée » par les troupes turques « du côté irakien de la frontière » dans la région frontalière située à l'extrême-est de la Turquie.

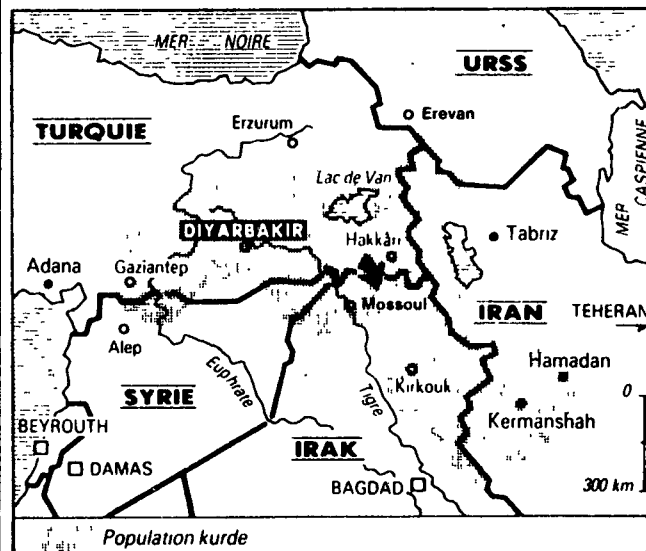
Le ministère turc des Affaires étrangères affirme dans un communiqué que « l'opération a été lancée pour mettre un terme à la situation qui, du côté irakien de la frontière, menaçait la paix et la sécurité de la région ».

Le communiqué souligne que l'opération a été décidée contre « des groupes armés qui avaient lancé dernièrement des actions dans la région frontalière, menaçant ainsi sa sécurité et tuant plusieurs de nos militaires (...) il était évident que ces groupes étaient décidés à poursuivre leurs actions illégales ».

Le communiqué ajoute que « des échanges de vues ont eu lieu en ce qui concerne cette action avec nos amis et voisins du gouvernement irakien ».

L'incursion en territoire irakien d'un détachement des forces principales de la gendarmerie turque, a été « limitée, l'objectif ayant été atteint », indiquait-on hier à Ankara.

Fortes d'environ 7 000 hommes, les troupes turques ont pénétré en Irak de 20 à 30 km pour y opérer « un ratissage violent et systématique de la région », exerçant un droit de



Francis NALLIER-le Matin

suite contre des groupes armés kurdes qui s'étaient réfugiés en Irak, après plusieurs affrontements avec les forces de sécurité turques.

L'opération fait suite à de nombreux incidents qui sont intervenus en avril et mai, opposant des « groupes armés irakiens » soit aux troupes turques, soit à l'armée irakienne.

En avril, vingt et une personnes avaient été tuées en Irak près du poste frontière de Habur au cours d'un affrontement opposant des membres du Parti démocratique du Kurdistan irakien et du parti communiste irakien (illégaux) aux forces régulières irakiennes. Les 11 et 14 mai, deux incidents avaient été enregistrés, au cours desquels quatre sol-

datés turcs, dont deux officiers, avaient été tués.

C'est, affirme-t-on à Ankara, pour « mettre un terme à des incidents jugés inadmissibles » que les forces spéciales turques sont intervenues après de nouveaux affrontements, provoqués cette fois par des « éléments turcs » qui, après avoir ouvert le feu sur les soldats turcs, s'étaient réfugiés en Irak.

Ce « droit de suite » est d'autre part prévu dans le cadre d'une « coopération » mise au point il y a quatre ans après une entrevue entre le général Kenan Evren, à l'époque chef d'état-major général des forces armées turques, et le président irakien Saddam Hussein.

Les Kurdes forment un des seuls peuples dont l'indépendance ou la simple autonomie n'a jamais été définitivement reconnue. Leur nombre est estimé à environ vingt millions, répartis dans quatre pays, et pour la plus grande partie d'entre eux en Turquie, dans les provinces de l'Est, qui sont parmi les plus pauvres. Installés dans cette région depuis deux mille cinq cents ans, ils ont affirmé une forte identité culturelle, mais celle-ci a toujours été niée. Les Kurdes, toujours privés de droits spécifiques, résistent, subissent des raids militaires, et les exactions qui s'ensuivent. Trente-cinq d'entre eux ont été récemment condamnés à mort à Diyarbakir. En Iran et en Irak, le sort des maquisards kurdes, profondément divisés, n'est guère plus enviable.

L'entrevue, qui avait été organisée après des incidents semblables provoqués à la frontière par des éléments kurdes rebelles irakiens et turcs, avait abouti à un accord par lequel les deux pays avaient décidé « de coordonner désormais leurs plans pour un contrôle des minorités kurdes des deux pays ».

Le nombre total de Kurdes dans le monde se situe entre 18 millions et 22 millions. 6 à 8 millions vivent en Turquie, essentiellement dans l'est du pays. Leur spécificité ethnique et linguistique n'est pas reconnue par les autorités d'Ankara et le nombre de Kurdes qui comparaissent en justice dans ce pays est particulièrement élevé.

Herald

INTERNATIONAL



Tribune

Published With The New York Times and The Washington Post

PARIS, SATURDAY-SUNDAY, MAY 28-29, 1983

Turks Pursue Kurds Into Iraq; Baghdad Is Said to Approve Raid

Compiled by Our Staff From Dispatches

ANKARA — Turkey announced Friday that its troops had carried out a limited military thrust into Iraq to capture armed groups, believed to be Kurdish guerrillas fighting both the Turkish and Iraqi regimes.

A Foreign Ministry spokesman, Nazmi Akıman, said the military operation was completed Friday "a few miles inside the Iraqi territory" according to a previous agreement between Turkey and Iraq.

Diplomats told United Press International that Turkish troops thrust 18 miles (29 kilometers) into northern Iraq with Baghdad's consent, but Mr. Akıman had earlier denied that cross-border action had taken place.

"This was not an intrusion into Iraq, since both sides were aware of the operation," he said. "It would have been impossible without the will of the Iraqi government."

As is customary in Turkish policy statements, Mr. Akıman did not name the Kurds as the adversary, citing only "aggressor groups." Diplomats told UPI that the operation was aimed at the Kurdish in-

surgent groups fighting the Turkish and Iraqi governments for self-rule.

The crackdown followed an attack May 10 on a Turkish police outpost in which three soldiers died.

Foreign Ministry sources confirmed that Iraq had given permission for the Turkish operation, which diplomats said involved several thousand troops. The ministry statement said: "We have exchanged views on these developments with the friendly neighboring country of Iraq."

Sources told UPI that the Turkish action was unlikely to cause difficulties between Ankara and Baghdad, which have strongly opposed Kurdish autonomy.

The Iranian press agency reported Thursday that 31 rebels had been killed and 20 injured in an operation to drive rebel forces from villages in a predominantly Kurdish area of northwest Iran, Reuters reported.

In Iraq, the government has crushed nearly two decades of Kurdish insurgency in the north of the country. This was accomplished under a 1975 treaty between Iraq and Iran under which Shah Mohammed Reza Pahlavi

withdrew support to the Kurdish rebel leader, Mulla Mustafa Barzani.

Kurdish nationalism emerged at the beginning of the 20th century. The principle of Kurdish national independence was first recognized on an international level in the Treaty of Sevres between Turkey and the Allied nations in 1920, but references to Kurdish independence were dropped from the Treaty of Lausanne in 1923.

Rumors had circulated for several days in the Ankara that there had been fighting along the Turkish-Iraqi border.

On Friday, Turkey's military regime and news organizations clamped a news blackout on the engagement. The news broadcast by the Turkish radio at noon did not mention the fighting, and local news agencies did not carry the Foreign Ministry statement on the subject.

Troops conducted a search for the insurgents through the barren mountains of Hakkari in southeastern Turkey. Witnesses told Turkish newspapers they had seen bodies being brought back from the battle area.

LE MATIN

31 MAI 83

Collusion irako-turque contre les Kurdes

*Des troupes irakiennes prêtent main-forte aux Turcs
dans leur opération contre les « séparatistes » kurdes*

Le chef de l'Etat turc, le général Kenan Evren, a fait parvenir un message au président irakien Saddam Hussein alors que l'opération de commando des troupes turques se poursuit en territoire irakien contre les bases kurdes. Selon l'ambassadeur d'Irak en Turquie, l'opération des forces turques, « à laquelle participent des troupes irakiennes », a « probablement abouti à l'arrestation de 1 500 à 2 000 aventuriers séparatistes ».

LA poursuite et l'extension de l'opération militaire turque en Irak marque la volonté de la Turquie de « purger définitivement » la région frontalière des éléments turques séparatistes. L'opération, ajoute-t-on dans les milieux gouvernementaux d'Ankara, a pris fin dans

sa phase active dimanche. Elle se poursuit toutefois par un ratissage systématique des nombreuses grottes de la région montagneuse s'étendant de la frontière turco-irakienne et de la province d'Hakkari jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire irakien.

Selon les déclarations de l'ambassadeur d'Irak à Ankara, 1 500 à 2 000 « rebelles » auraient été faits prisonniers. « Ils seront jugés par des tribunaux militaires turcs ou irakiens », a-t-il ajouté.

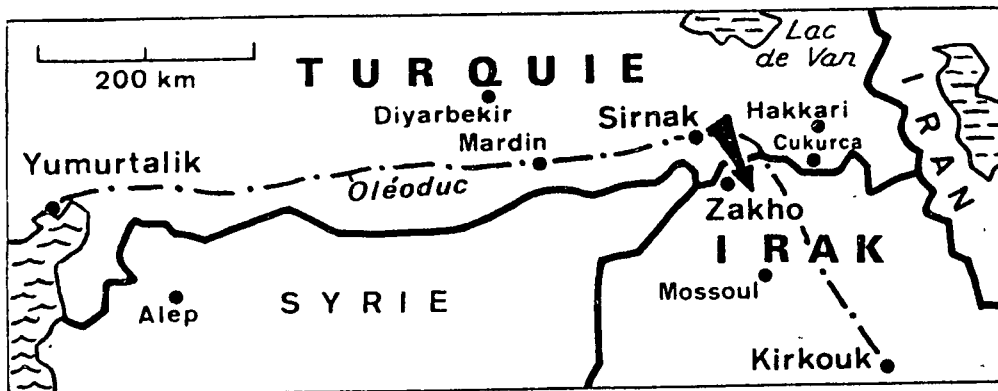
Les autorités turques ont par ailleurs confirmé que le ministre turc des Affaires étrangères, Ilter Turkmen, était parti pour Bagdad dimanche porteur d'un message du général Evren pour le président Saddam Hussein. Le ministre turc, qui a quitté Bagdad hier, a également eu des entretiens avec le vice-président et ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, « afin de déterminer en

accord avec les autorités irakiennes les mesures à prendre concernant les prisonniers ».

Selon les déclarations de l'ambassadeur d'Irak en Turquie, des troupes irakiennes, en grande partie prélevées il y a quelques semaines de la région pour être envoyées sur le front irako-iranien, ont également participé à l'opération dans la zone tampon. Selon des informations en provenance de la province turque d'Hakkari, l'armée turque « annihile tout sur son passage » dans cette zone tampon où les autorités irakiennes avaient interdit « toute implantation ou mouvement de population ».

Turcs et Irakiens d'accord pour éliminer les séparatistes kurdes

soutenus par l'Iran et la Syrie



Ankara (A.F.P.-A.P.-Reuter). La poursuite et l'extension de l'opération turque en Irak qui dure depuis six jours, et qui selon certaines sources aurait débuté il y a deux semaines, marque la volonté d'Ankara de « purger définitivement » la région frontalière des éléments kurdes séparatistes infiltrés.

L'incursion, dont la première phase active a pris fin dimanche, selon des sources bien informées, ne s'en poursuit pas moins par un ratissage systématique des nombreuses grottes de la région montagneuse s'étendant de la frontière turco-irakienne et de la province d'Hakkari jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire irakien.

La poursuite de l'opération, précise-t-on, a été décidée non parce que les Peshmerga (combattants kurdes) opposaient une résistance, mais à cause des difficultés rencontrées dans le quadrillage de cette région déserte que connaissent très bien les autonomistes kurdes.

De 1 500 à 2 000 rebelles auraient été faits prisonniers, selon les déclarations de l'ambassadeur d'Irak en Turquie. « Ils seront jugés par des tribunaux militaires turcs et irakiens », a-t-il ajouté.

La mission imprévue que vient d'effectuer en Irak le ministre turc des Affaires étrangères, Ilter Turkmen, devrait notamment, ajoute-t-on de source proche des milieux gouvernementaux, soulever le cas de la situation juridique de ces rebelles et celui de la compétence des tribunaux turcs. Ilter Turkmen qui a été reçu dimanche soir par le président ira-

kien Saddam Hussein, à qui il a remis un message du chef de l'Etat turc, le général Kenan Evren, a également eu des entretiens avec le vice-président et le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz « afin de déterminer en accord avec les autorités irakiennes les mesures à prendre concernant des prisonniers ».

Pipe-line stratégique

D'autre part, dans une déclaration publiée par le journal à grand tirage « Gunes », l'ambassadeur d'Irak en Turquie se félicite de l'action des troupes turques résultant de l'accord passé entre les deux pays et affirme que les personnes capturées « seront jugées par des cours militaires turques et irakiennes ». « Une très grande coopération et une très grande compréhension existent désormais entre nos deux pays », déclare encore l'ambassadeur d'Irak qui précise que « les troupes irakiennes participent aux opérations ».

M. Taha Mahmoud Al-Kaysi a accusé, en outre, la Syrie et l'Iran d'aider les séparatistes « qui passaient d'un côté ou de l'autre de la frontière chaque fois qu'un danger se présentait pour eux

dans l'un ou l'autre pays ». « Les objectifs des séparatistes, a-t-il ajouté, étaient surtout de mener des opérations de sabotage contre l'oléoduc qui traverse la région et de menacer ainsi l'excellente coopération économique qui s'est établie entre la Turquie et l'Irak. »

Le pipe-line reliant, sur plus de mille kilomètres de long les champs pétrolifères de Kirkouk dans le nord de l'Irak au port turc de Yumurtalik sur la Méditerranée, a été l'objet de plusieurs attentats au cours des deux dernières années. Le pompage a été interrompu chaque fois pendant plusieurs jours à la suite des explosions survenues notamment dans les provinces turques de Mardin et d'Hakkari (900 km au sud-est d'Ankara).

Le Monde

Mardi 31 mai 1983

Turquie

Ankara insiste sur le caractère limité et sur l'efficacité des opérations antikurdes en territoire irakien

De notre correspondant

Ankara. — A la suite des opérations militaires dites d' « *envergure limitée* » menées au nord de l'Irak contre les bastions de la guérilla kurde par la Turquie, M. Turkmen, ministre des affaires étrangères, a fait, dimanche 29 mai, un voyage-éclair à Bagdad. Après s'être entretenu avec son collègue irakien, M. Tarik Asiz, il a transmis au chef de l'Etat, M. Saddam Hussein, un message du général Evren. Le bref communiqué officiel turc indique que ces conversations ont porté sur « *les sujets actuels concernant les deux pays* ».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Irak à Ankara exprime les « *remerciements de son gouvernement à l'armée turque* », dans une interview publiée ce lundi par le quotidien *Günes*.

Il semble que, finalement, après un accord entre Bagdad et Ankara, le feu vert à cette « *opération militaire limitée* » ait été donné pour jeudi soir 26 mai.

Vendredi les affaires étrangères ont annoncé qu'une opération venait d'être conduite à l'encontre des assaillants, sans effusion de sang. Il reste que, selon des informations parvenues à Ankara, les accrochages auraient fait des victimes des deux côtés dans cette zone montagneuse de l'Irak devenu un *no man's land*. Les autorités turques indiquent pour leur part que l'on s'est contenté d'encercler et d'arrêter les « *bandits* ». Elles précisent que « *la Turquie n'a aucun autre but que d'assurer la paix, la tranquillité et la sécurité dans la région* ».

Selon des sources bien informées, il y aurait déjà de mille cinq cents à deux mille combattants kurdes faits prisonniers par les troupes turques et irakiennes (mais le rôle de ces dernières serait mineur dans cette opération). Le P.C. kurde de Zaho serait détruit. La plupart des groupes de guérilla auraient fui la Turquie après la prise du pouvoir par les militaires, le 12 septembre 1980, et seraient restés en étroit contact avec leurs amis d'Irak et d'Iran, tout en multipliant les opérations de harcèlement et les infiltrations sur le territoire turc. Selon certaines sources, il s'agit surtout de militants du parti ouvrier kurde. Le ministère des affaires étrangères justifie cette intervention par la volonté de mettre fin aux infiltrations des « *bandes armées* » sur le territoire turc, et de prévenir les exactions commises contre les paysans habi-

tant des localités proches de la frontière, sans oublier la contrebande organisée par ces groupes armés.

Le « nettoyage » dure encore

Selon des informations parvenues à Ankara, l'opération a eu lieu à partir du district de Sirtak, près de Siirt, fut menée jusqu'au nord de Zako, proche du poste frontalier irako-turc de Habur. Selon Ankara, on est loin des chiffres publiés par la presse étrangère, puisque la pénétration des forces turques se serait poursuivie dans un rayon de 3 à 6 kilomètres en Irak, pas davantage. Bien que le communiqué ait annoncé que l'opération était terminée, on croit savoir que le « *nettoyage* » dure encore, des unités de commandos ratissant les cavernes de cette zone montagneuse qui servaient de cachettes aux pechmergas. De toute façon, les troupes engagées dans cette opération n'ont pas encore regagné leurs casernes. La ligne Sirtak-Cukurca est toujours déclarée zone interdite.

Depuis plusieurs mois le gouvernement turc se plaignait que Bagdad ne réussit pas à faire régner l'ordre dans cette zone frontalière par où transite un important volume de commerce entre les deux pays. En outre Ankara tenait à montrer que l'existence de « *poches antiturques* » près de ses frontières ne serait pas tolérée. La presse turque dénonce souvent la collaboration entre divers mouvements tels les « *séparatistes* » kurdes, les militants arméniens et l'extrême gauche révolutionnaire. M. Turkmen a fait récemment des voyages-éclairs à Beyrouth et à Damas pour demander une meilleure collaboration des autorités de ces pays dans la répression de leurs activités. Il avait également « *averti* » les dirigeants chypriotes à propos de l'existence de camps d'entraînement arméniens dans le sud de l'île, accusation que Nicosie a formellement rejetée.

ARTUN UNSAL.

Le Monde

Judi 2 juin 1983

Les militaires turcs continuent leurs opérations contre les Kurdes en Irak

A la suite de la récente condamnation à mort de trente-cinq nationalistes kurdes par le tribunal militaire de Diyarbakir, le Conseil de l'Europe a lancé aux autorités turques un appel de clémence qui concerne aussi les neuf militants d'extrême gauche frappés de la même peine.

L'intervention militaire turque continue au Kurdistan, à l'intérieur du territoire irakien. Elle a suscité une vive protestation de M. Barzani, président du parti démocratique du Kurdistan de ce pays, qui estime qu'il s'agit d'un complot contre le mouvement de libération kurde » ourdi par Ankara et Bagdad.

La « diaspora » kurde en Europe cherche actuellement à mobiliser les opinions publiques de différents pays en faveur de la cause de ses compatriotes. Cette communauté n'a jamais été très nombreuse en France, où les Kurdes occupent une place assez marginale parmi les immigrés, mais elle est très importante en Allemagne fédérale, qui accueille la plus forte proportion du monde de travailleurs venus de Turquie. Différentes actions avaient déjà été menées (occupations pacifiques de journaux, grèves de la faim, etc.) pour attirer l'attention internationale sur la répression au Kurdistan, turc notamment. Les opérations militaires décidées par Ankara sur le territoire irakien avec l'accord de Bagdad donnent aux nationalistes kurdes une occasion plus facilement exploitable de sensibiliser à leur sort les partenaires de la Turquie au sein de l'OTAN, ou par le biais de l'association avec la Communauté européenne.

BERNARD BRIGOLEIX.

(Lire la suite page 8.)

Les opérations de l'armée turque contre les Kurdes

(Suite de la première page.)

Cette nécessité apparaît d'autant plus impérieuse aux Kurdes que, selon eux, et contrairement à ce que l'on dit du côté turc, les opérations de « ratissage » du Kurdistan de part et d'autre de la frontière avec l'Irak sont loin d'être terminées, et de se dérouler « sans effusion de sang ». L'arrivée massive de quatre mille à sept mille « gendarmes » spécialisés dans ce genre d'opérations a certes provoqué un repli rapide et massif des Perchmergas engagés dans la région. Mais des combats de retardement auraient fait des victimes dans les deux camps, sans qu'il soit possible d'en évaluer le nombre. Pas plus que ne sont vérifiables, en l'état actuel des affrontements, les informations selon lesquelles une petite unité turque aurait été encerclée par les maquis kurdes.

L'ampour du dispositif militaire mis en place par Ankara indique en tout cas que le gouvernement turc tenait à frapper un grand coup, et à écarter toute menace pesant sur son commerce avec l'Irak, qui transite pour une bonne partie par une route où les coups de main des nationalistes kurdes étaient fréquents. De même que sur son approvisionnement en pétrole, assuré notamment par l'oléoduc de Mossoul et de Kirkouk au golfe d'Iskenderun, qui traverse le Kurdistan avant de longer à

quelque distance la frontière turco-syrienne.

Mais cette offensive, dont les Irakiens assurent qu'elle a été très efficace puisqu'elle aurait permis de faire plus de mille cinq cents prisonniers, a eu aussi pour effet de rapprocher les différentes fractions du mouvement nationaliste kurde, traditionnellement très divisé (le Monde du 28 mai). Les pourparlers clandestins qui avaient commencé entre le P.S.K.T. (parti socialiste kurde de Turquie) et les deux branches du P.K.K. (parti ouvrier du Kurdistan, divisé en Apocular, plus « terroriste », et en Devrimci demokrate, plus « idéologue ») vont probablement être activés. Le ralliement des petits groupes nationalistes kurdes indépendants comme le KUK (Libérateurs nationaux du Kurdistan), Ala Rizzari (Le drapeau de la libération), Tekosin (La lutte) ou Rizzari (Libération) semble plus difficile à obtenir. Quant à la jonction avec les Kurdes d'autres pays, comme ceux du P.D.K. irakien ou de l'Y.N.K. irakien, elle reste à faire. Du moins les nationalistes « unitaires » voudraient-ils saisir cette occasion pour convaincre les autres que les circonstances exigent une plus grande cohésion du mouvement kurde.

BERNARD BRIGOLEIX.

Les Kurdes : les derniers damnés de la terre

Mission accomplie Les autorités turques ont annoncé le 2 juin que leur opération contre les Kurdes en territoire irakien est terminée. Mais nulle part il n'est question des Kurdes. Les Turcs ne parlent que des « rebelles ».

C'est tout le drame des peuples du Kurdistan 20 millions de personnes principalement réparties entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie sont un peu « les derniers damnés de la terre ». Non seulement tout le Proche-Orient s'est ligué contre eux, mais entend effacer toute trace de leur passé.

les « Peshmergas » : mot-à-mot « ceux qui vont au-devant de la mort ».

Les maquisards kurdes croyaient pourtant s'être mis à l'abri dans le nord de l'Irak. L'armée irakienne est, en effet, trop occupée par sa guerre avec l'Iran, plus au sud. Elle a donc chargé les autres de faire la sale besogne. Et ce sont les Turcs qui, soudain, le 26 mai, passent à l'attaque.

Avec l'accord de l'Irak

La surprise est totale car les troupes turques n'ont pas hésité à franchir la frontière et à pénétrer en Irak à la poursuite des combattants kurdes. Imaginez la France en guerre avec l'Allemagne sur le Rhin et les forces espagnoles passant les Pyrénées pour mater les séparatistes basques du côté français. Cela donne une idée de la situation des Kurdes, toujours pris entre deux feux.

En fait c'est avec l'accord de l'Irak, sinon à sa demande, que les Turcs ont traversé les lignes fron-

alières. Les Irakiens ont aussitôt salué « ce coup de main fraternel ». L'ambassadeur d'Irak en Turquie souligne même « la très grande coopération » qui existe entre les deux pays.

Quelques officiers irakiens auraient collaboré avec l'état-major d'Ankara dans la conduite des opérations de ratissage. Cette collaboration est vitale pour les deux capitales. Les montagnards kurdes coupent, en effet, régulièrement la route qui relie les deux côtés de la frontière. Cela leur permet de s'approvisionner en armes, en vivres et de saboter les échanges qui se font sur leur dos.

Deuxième souci d'Ankara et de Bagdad : l'oléoduc qui va de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, au port turc de Yumurtanik, sur la Méditerranée.

Or, ces puits de pétrole sont au cœur du Kurdistan. Et le trajet de l'oléoduc passe presque entièrement sur le territoire des Kurdes. Ceux-ci font donc sauter ce pipeline qui appauvrit leur région et enrichit leurs ennemis.

Cet oléoduc est pourtant indispensable au régime de Bagdad qui n'a pas d'autres moyens d'écouler son or noir. Son terminal pétrolier installé sur le Golfe Persique est, en effet, fermé depuis le conflit avec l'Iran. D'où la nécessité « d'assurer la sécurité de la région frontalière ».

La répression s'accroît

Tout le monde y trouve son compte et personne dans la région n'a protesté contre l'opération des militaires turcs. « C'est pourtant la première fois qu'une intervention prend une telle ampleur, lance un historien kurde, et qu'elle dure aussi longtemps ». Dès 1955, le pacte de Bagdad avait été signé secrètement pour coordonner les actions contre les Kurdes. En 1963 toutefois, l'U.R.S.S. s'était opposée à une incursion des Turcs sur le sol irakien. Cette fois-ci, pas un mot. Car Moscou s'est rapproché de l'Irak après avoir subi quelques revers à Téhéran.

Il y avait cependant de quoi s'indigner face à l'entrée en force de 10 à 15.000 militaires turcs en Irak. Comment croire aux déclarations d'Ankara : deux combattants ont été tués, un soldat et un « rebelle », affirme-t-il, alors que les opérations ont duré une semaine. Qu'elles étaient précédées par un pilonnage d'artillerie appuyé en outre par des hélicoptères.

Plus alarmant encore, le communiqué turc précise que l'entente avec l'Irak contre les Kurdes « se poursuivra dans le futur afin d'assurer d'une façon permanente la paix ». La répression s'est, en effet, accentuée contre les « Peshmergas » depuis que les militaires ont pris le pouvoir à Ankara, en 1980.

Le défi

Alors la lutte des Kurdes est-elle sans espoir ? Le mouvement reste très divisé, à l'image de ses membres éparpillés aux quatre coins du Moyen-Orient. Mais ce nouveau défi à la cause kurde va peut-être aussi ressouder des fractions jusqu'ici rivales.

« Regardez la myriade de mouvements antagonistes qui compose l'O.L.P., répond un historien kurde, sans parler des divisions innombrables de la résistance afghane ». Sous entendu : cela ne les empêche pas de continuer le combat.

Une différence sépare néanmoins les Kurdes des Palestiniens. Les uns vivent toujours sur leurs terres; les autres tentent de les reconquérir. Mais les premiers sont privés de toute identité culturelle. Leur langue est interdite et leur histoire mise entre parenthèses. Alors que les seconds bénéficient des programmes d'aide des Nations-Unies.

Les Palestiniens sont reconnus, mais les Kurdes ignorés. Il n'empêche que la question de la Palestine résolue, il faudra s'attaquer au problème kurde. Une paix durable au Proche-Orient en dépend.



Par
Thierry
Dussard

Peuples sans frontières, nations sans état, c'est contre cette conspiration du silence que se battent



L'internationale antikurde

DÉPUIS le Traité de Lausanne, en 1923, le Kurdistan est politiquement divisé entre quatre Etats du Moyen-Orient : la Turquie, l'Irak, l'Irak et la Syrie.

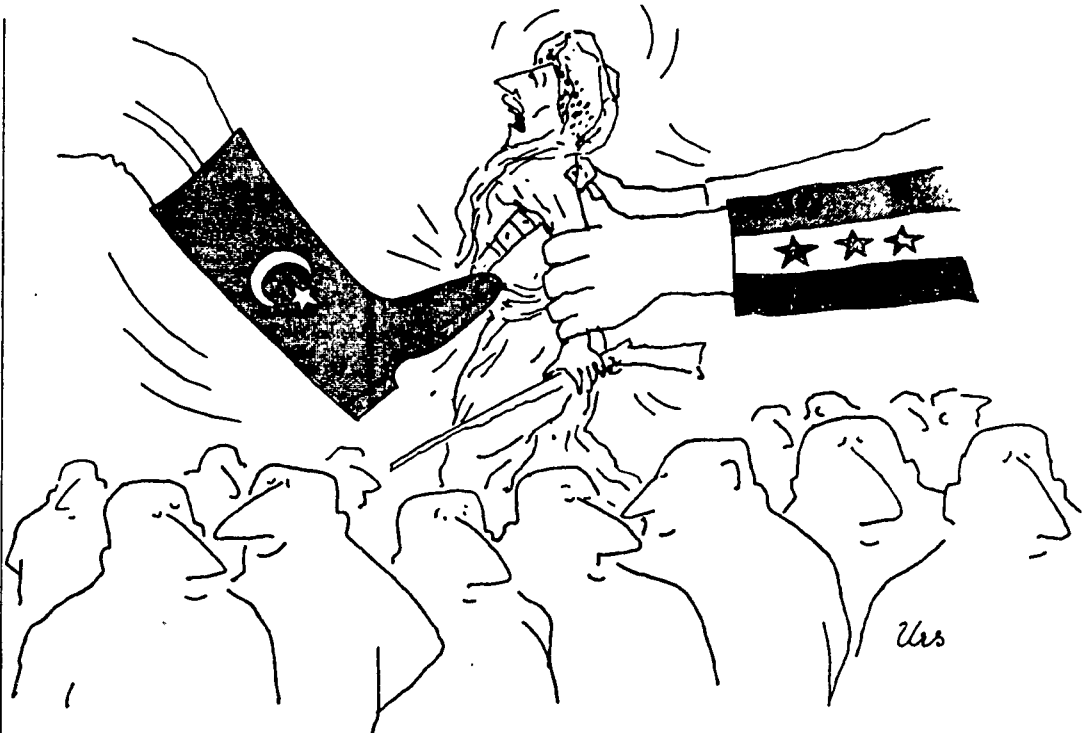
Dès cette date, lesdits Etats s'appliquent à maintenir les Kurdes — plus de vingt millions en 1983 — sous leur domination et s'acharnent à les anéantir culturellement et physiquement. Un seul exemple : le fait de se dire Kurde, aujourd'hui encore, en Turquie, constitue un délit. Passible de prison. Et l'emprisonnement, en Turquie, peut tout aussi bien signifier tortures que mort (qu'on l'appelle « suicide » ou assassinat).

Noureddine Zaza

(Ecrivain kurde - Bussigny)

Parti pris

« Parti pris » est ouvert à des personnes extérieures à la rédaction de 24 HEURES et que nous prions de s'exprimer en toute liberté. Le dessin de notre collaborateur Urs ne reflète pas forcément son opinion personnelle.



Peuple des montagnes plusieurs fois millénaire, fier et déterminé à conserver son identité et aussi à faire respecter ses droits les plus élémentaires à la vie, les Kurdes n'ont jamais accepté le sort que leur ont imposé les grandes puissances, en particulier la Grande-Bretagne.

Aussi manifestations, soulèvements et révoltes se succédèrent-ils en Turquie, en Irak, en Irak et ailleurs.

Quant aux Etats colonisant les Kurdes, ils s'arrangèrent toujours pour créer une « internationale antikurde » et noyer dans le sang le mouvement national kurde, cela même s'ils divergeaient profondément sur le plan idéologique et politique.

On les vit conclure d'innombrables pactes dans le but de se défendre contre « le danger kurde ».

En 1937, le Pacte de Saabab était signé entre la Turquie, l'Irak, l'Irak et le Pakistan. En 1955, on concluait le Pacte de Bagdad (entre Turquie, Irak puis Grande-

Bretagne, Iran et Pakistan) lequel fut remplacé, en 1959, par le CENTO. Certes, ces traités n'ont plus aucune existence officielle aujourd'hui, mais, dans les faits, dès qu'il s'agit de mater tout mouvement de libération nationale kurde, on les y voit resurgir avec vigueur...

En 1975, le dernier chah d'Irak, qui avait trouvé son intérêt à soutenir Barzani, pendant de longues années, n'hésita pas à sommer le leader kurde d'Irak à déposer les armes pour s'entendre avec son ex-ennemi Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien lui ayant donné satisfaction. Ce fut le Traité d'Alger. Une fois de plus, les Kurdes furent sacrifiés.

Le 26 mai, une quinzaine de milliers d'hommes des forces de choc turques, appuyés par des avions et des hélicoptères, entraient en Irak, avec l'assentiment de Bagdad, pour y « anéantir », selon les termes des officiers turcs, les « rebelles » kurdes.

Des sources diplomatiques irakiennes,

cités par AFP-Reuter, admirent que des officiers irakiens avaient bel et bien collaboré, dans le cadre de cette opération, avec l'état-major turc. Précisons qu'à la faveur de la guerre irako-iranienne, les Kurdes d'Irak avaient réussi à libérer du joug de Bagdad une bonne partie de leur territoire. Saddam Hussein aurait pu enfin reconnaître leurs revendications. Il aurait pu inciter les Kurdes d'Irak à combattre avec lui l'abominable régime de Khomeiny...

Or, on l'a vu préférer recourir à la soldatesque turque pour réduire à feu et à sang une partie de son propre territoire !

Il est vrai que le régime des généraux turcs avait un urgent besoin d'une éclatante victoire sur les « rebelles » et les « terroristes » kurdes. Car, malgré l'arrestation de plusieurs dizaines de milliers de nationalistes kurdes, de leur pur et simple assassinat dans les gorges turques, en dépit de la terreur que les autorités turques font régner, jour après jour, dans les villes et

villages du Kurdistan turc, les Kurdes réussissent à s'organiser en maquis, dans la montagne, et à tenir en alerte des régiments entiers de l'armée turque. Il leur arrive aussi, du Kurdistan de Turquie, de passer dans les régions libérées du Kurdistan d'Irak, d'où ils harcèlent une armée turque qui se livre, elle, au terrorisme d'Etat le plus éhonté.

On est frappé par le laconisme du communiqué publié par les autorités turques. Ainsi, à la suite de cette opération, les militaires turcs n'auraient laissé sur le champ de bataille qu'un seul des leurs et ils n'auraient tué qu'un « rebelle » seulement ?

Cité par AFP-Reuter, l'ambassadeur d'Irak à Ankara a évalué à « entre 1500 et 2000 probablement » le nombre de Kurdes emmenés d'Irak par les soldats turcs. Pour quelles gorges déjà surpeuplées de nationalistes kurdes ? Pour quel inconnu ?

A propos, où ont passé les 2000 Cypriotes grecs, emmenés par les Turcs en 1974, réclamés à cor et à cri par leurs familles et par le gouvernement cypriole, l'ONU et le CICR, entrevus et photographiés en Turquie puis volatilisés, et dont les autorités d'Ankara ont toujours nié l'arrestation ?

Il ne faut pas chercher la vérité dans les communiqués gouvernementaux de certains Etats. 24 HEURES du 1er juin dernier nous apprend que, lors de l'opération turque en Irak, « entre 20 000 et 30 000 » civils (en majorité des femmes, des enfants et des vieillards) auraient été « encerclés ».

Combien de villages kurdes ont-ils été réellement détruits et incendiés ? Combien de femmes et d'enfants ont-ils été massacrés ? Combien ont été emmenés dans des camions à bestiaux à destination de la Turquie ? Qui répondra jamais à cette question ? Qui s'emouvrera de leur sort ?

Certaines sources indiquent que 2000 Kurdes auraient déjà trouvé la mort dans cette opération de « ratissage ».

Quel Etat « civilisé » élèvera-t-il la voix pour protester contre cette barbarie ? Pourquoi la violation des droits de l'homme est-elle vivement dénoncée quand il s'agit du Guatemala, du Chili, de la Pologne et du Salvador, et mystérieusement tolérée quand elle implique la Turquie ?

J'oubliais... la Turquie, membre du Conseil de l'Europe, est « le bastion de l'Occident ». Quant aux Kurdes, n'est-ce pas, ils vivent loin de chez nous, au fin fond de l'Anatolie...

Sont-ce des raisons pour les laisser massacrer ?

Kurds

The common enemy

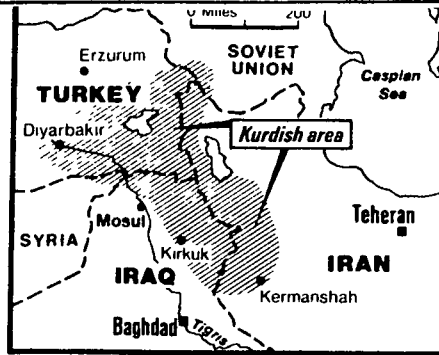
FROM OUR LEVANT CORRESPONDENT

Old alliances never die... the Baghdad pact is alive and living along Turkey's eastern frontier: not the border with the Soviet Union, of course, but the stretch with Iraq and Iran. For the first time these three countries, which were briefly linked in the pro-western Baghdad pact in the mid-1950s, are co-operating, with the Turks as the middlemen, to crush the independence struggle of the Kurdish people who straddle their border lands.

Because Iraq has had to draw its soldiers away from its Kurdish area in order to send them to the Iranian battle-front in the south, the Kurds of eastern Turkey, up in arms against their own government, have been able to find rest and recuperation with their kinsmen across the Iraqi frontier. The 8m Kurds in Turkey are one fifth of the population but officially do not exist as Kurds; nor does their language. During the near-civil-war that preceded the 1980 military coup, Kurds were active in left-wing militant groups and it is the remnants of these groups that the Turks have been hunting down in the mountainous frontier area.

Last month three Turkish policemen were killed by "bandits" (since Kurds do not exist). After this, Turkey and Iraq agreed on a plan under which a Turkish force would cross into Iraqi Kurdistan to round up bandits and malcontents—an

unprecedented waiving of the Iraqi frontier's inviolability. Iraq's frontier area had already been declared a free-fire zone and all Iraqi troops were pulled back to give the Turks an even freer field of fire. In addition to the troops normally in the area, the Turks sent in two brigades of paratroops and commandos using helicopter gunships and mountain artillery. The operation took place during the last week in May and, according to



the Iraqis, the Turks advanced only two kilometres into Iraq though the joint plan permitted them to go five kilometres.

Officially, and incredibly, there were only two casualties, one Turk and one "bandit". According to guerrilla sources, several hundred Kurds were killed. Around 2,000 bandits were seized and taken back into Turkey for trial. Iraq's satisfaction at this strengthening of its already close relations with Turkey might perhaps be tempered by the memory that Turkey has never officially renounced its claim to the oil-rich area of Mosul, adjacent to Turkey but given to Iraq in the peace settlement after the first world war.

While Iraq is doing favours to Turkey, it is Turkey that is doing favours to Iran, which has been waging its own war with its Kurds. The Iranian Kurds have been pushed hard against the Turkish frontier, which Turkey obligingly closed in January. Other Kurds who had managed to find refuge in Turkey were shoved back into Iran. Robbed of the freedom to slip back and forth across the frontier lines, the Kurds are having a tough time. Yet they still show no signs of merging their several guerrilla groups into a single national force.

However, the Turks announced that Armenians and other malcontents were

rounded up in the Iraqi operation. The Turkish generals want to clobber Armenian terrorist cells and fugitive remnants of the Marxist organisation known as Tikko (the Turkish Workers' and Peasants' Liberation Army), which they believe are backing Kurdish dissidents. It may be that a tactical alliance between Kurds and Armenians, said to have been concluded some three years ago, is in operation on the ground. Both Kurds and Armenians claim the same stretch of territory in Turkey but say that they will argue over that once they get rid of the Turks. Armenian brains and world-wide links combined with Kurdish military experience would produce a formidable guerrilla liberation movement.

The Kurds have received support, unexpected and possibly unwelcome, from Israel. In Brussels on June 3rd the Israeli foreign minister, Mr Yitzhak Shamir, said they had a right to secede from Turkey, and added that the Turkish army operating against the Kurds was "an occupation force". Equally embarrassing for the Kurds may be a recent declaration of support for "the Kurdish national liberation movement" from 11 Middle Eastern communist parties meeting in an undisclosed place in eastern Europe.



At least the mountains are friendly to Kurds

Le Monde

16 JUN 83

Turquie

La grande misère des Kurdes

Province de Mardin (sud-est de la Turquie). — Des hameaux misérables construits autour de puits sur des montagnes nues, au bout d'un interminable chemin caillouteux, le soleil, le vent brûlant et la poussière : tout semble ici réuni pour que l'homme soit écrasé. Il reste pourtant inébranlable dans ses convictions kurdes.

Une dizaine de cases plates, faites de boue séchée, construites les unes contre les autres, et offrant de l'extérieur l'aspect d'une citadelle en ruines ocre. Un petit cimetière, tombes de pierres parmi les pierres, à peine visibles. Les villages sont tous les mêmes dans cette partie difficilement accessible de la province de Mardin. A 900 kilomètres d'Ankarâ, et à une vingtaine de la route, les habitants sont coupés du monde, sans école, sans électricité, sans route, sans même un transistor.

Les rapports avec l'administration étant inexistant, les seuls contacts sont ceux que ces rudes paysans vêtus de loques, entourés d'une multitude d'enfants, possédant quelques poules et cinq ou six chèvres par famille, entretiennent avec l'« aga », le propriétaire terrien, kurde lui aussi, quand celui-ci vient les voir pour réaffirmer sa présence, mais qui ignore jusqu'au nom de « son » hameau. Tout, dans la campagne environnante — y compris plusieurs autres villages, — appartient à l'aga, (« Que son nom soit béni ! »), sans qui « on n'aurait rien ». « Il offre quelque argent quand on marie sa fille. Il a aujourd'hui apporté des to-

Selon différentes informations diffusées par les milieux de l'émigration kurde en Europe occidentale, certaines opérations militaires turques dans le Kurdistan irakien se poursuivraient actuellement, bien qu'Ankarâ ait récemment affirmé que le « ratissage » opéré dans cette région avec l'accord de Bagdad (*le Monde* des 28 mai et 2 juin) s'était terminé sans effusion de sang.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. a rapporté de sa visite au Kurdistan turc le témoignage qu'on lira ci-dessous.

maïs et des concombres — [car, faute d'eau, rien ne pousse ici, et l'on ne trouve trace d'aucun potager] —. Il donne du travail à toute la famille. »

Peu de femmes sont là, sauf de très âgées. Elles ont fait au lever du jour les kilomètres de cailloux qui les séparent de la plaine, pour travailler le champ de coton du maître, qui cultive surtout le blé et les lentilles. « Le coton, je n'en ai que 1 800 hectares », dira-t-il. Alignées en rangs d'une vingtaine dans les champs de la plaine, sarrétant les sillons au rythme imposé par les battements de mains d'un contremaître, les femmes travaillent de 6 heures du matin à environ 5 heures du soir pour 250 livres turques la journée (un peu plus de 8 F). Les enfants gagnent, eux, 150 livres. Quelques rares hommes que l'on distingue se voient accorder 300 à 350 livres.

Quelques cailloux : des tombes d'enfants

L'aga, lui, ne révèle rien de sa fortune, qu'il gère de la ville où il est installé. Mais certains affirment que ses bénéfices nets ont atteint,

l'an dernier, 70 millions de livres. On ne plante pas d'arbres au village. On ne construit pas de maisons. L'aga ne le veut pas. Il craint que la terre ne finisse ainsi par être concédée « à celui qui la travaille ». On vit donc comme avant. On colmate les brèches des murs qui s'écroulent.

Le cimetière disparaîtrait au milieu des roches si un amas de pierres planté de bannières aux couleurs distinctives d'un chef du village ne signalait la présence d'une tombe. Dispersées tout autour, la majorité des autres, délimitées par quelques cailloux, sont celles d'enfants. « Nous manquons de médicaments, explique un médecin kurde qui nous accompagne. Les enfants meurent victimes des serpents, et, même si nous avions le moyen de les transporter en ville, nous n'avons là-bas aucun sérum antivenimeux. Nous n'avons d'ailleurs pas davantage de vaccins pour lutter contre la poliomyélite, le tétanos ou le rougeole, qui sont de véritables fléaux. On meurt aussi beaucoup de tuberculose. » Ce même médecin estime que le taux de mortalité infantile, dans ces villages isolés, atteint 350 pour mille dans certaines régions kurdes. Et il ajoute : « Mieux

vaut qu'il en soit ainsi. » Les enfants survivants, couverts de guenilles, hirsutes, non scolarisés, resteront de toute façon analphabètes « comme 70 % des Kurdes » et « soumis au servage, si rien ne change... ».

Abrutis par leur dénuement plus qu'indifférents, oubliés des autorités assurées d'avoir ramené l'ordre, les Kurdes ignorent de leur côté les lois. Le calme règne, il est vrai, mais dans ces montagnes chacun a gardé son arme. « Les kalachnikov ont seulement disparu des villes ou des villages contrôlés du bord des routes. Ne croyez pas qu'un Kurde puisse être désarmé. Tout est dans la montagne », affirme-t-on ici. Quant à la langue turque, « obligatoire » dans les rapports avec l'administration, elle ne peut être pratiquée dans ces villages, faute de scolarisation. « Dans les villes, ajoute-t-on, les contacts avec l'administration sont évités et réduits au minimum. » Le turc ne dépasse pas ici les murs des grandes villes et les portes des casernes ou des gendarmeries.

« Nous sommes kurdes et kurdes nous resterons, avec notre culture et notre langue, explique un de nos interlocuteurs. Nous avons pu assimiler jadis à l'est les idées iraniennes, au sud la langue et les mœurs arabes. Nous vivons aujourd'hui en harmonie avec les minorités chrétiennes jacobites de la région. Les Turcs, eux, ne nous comprendront jamais. »

J.-J. CAZEAUX
(A.F.P.)

IRAN : 59 Kurdes fusillés le 2 juin

Selon le Parti démocratique kurde d'Iran, 59 Kurdes, dont il donne la liste nominative, ont été fusillés le 2 juin à Mahabad et à Ouromieh, les deux principales villes du Kurdistan iranien. Des centaines d'autres personnes, pour la plupart innocentes, crouissent en prison.

Ces exécutions et emprisonnements ont été décidés en représailles contre l'attaque des casernes des « pasdarans » (gardiens de la révolution) par les « peshmergas » du P.D.K. d'Iran.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE,

14 JUIN 1983

Iranian Forces Report Drive Against Kurds

Reuters

TEHRAN — Iranian government forces have killed or wounded more than 100 "counterrevolutionaries" and destroyed a rebel headquarters in a Kurdish area of northwestern Iran, the national press agency, IRNA, reported.

The agency quoted Hamzeh headquarters, the command center for action against the rebels, as saying the operation was continuing Sunday morning in a mountainous area between the towns of Mahabad and Bowkan in west Azarbaijan province.

Le Monde

Vendredi 17 juin 1983

PROCHE-ORIENT

LA « GUERRE OUBLIÉE » AU KURDISTAN IRANIEN

Les combats revêtent un caractère de plus en plus sanglant

Téhéran (A.F.P.). — Les combats opposant les autonomistes kurdes aux forces gouvernementales iraniennes, — une « guerre oubliée » — sont marqués depuis quelques semaines par une importante offensive de Téhéran. Cependant, il est difficile depuis la capitale iranienne d'avoir une idée précise de la situation sur le terrain, en raison du lacanisme des communiqués officiels et de l'interdiction qui est faite aux journalistes de se rendre dans ces régions.

Toutefois, les autorités de Téhéran ont annoncé dernièrement la prise de contrôle de la route de Piranchar-Mahabad, parallèle à la frontière avec l'Irak, celle d'une centaine de villages, et la conquête de points stratégiques sur plus de 200 kilomètres de la frontière entre Marivan, au Kurdistan, et Sardasht, en Azerbaïdjan occidental. Les forces gouvernementales se heurtent à une résistance qui, semble-t-il, préfère éviter le contact là où les forces iraniennes sont les plus fortes pour porter ses attaques dans d'autres secteurs.

Il y a environ un mois, les membres du Parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) de M. Abdel Rahman Ghassemlou et du Komaleh ont attaqué la centrale électrique de Mahabad, tuant plusieurs employés, selon une source informée iranienne.

Le 22 mai, un chef militaire important, M. Mohamad Bouroud-

jerd, le numéro deux des Gardiens de la révolution à l'état-major de la région, était déshabillé par une mine avec trois de ses camarades, selon un communiqué des Pasdaran. Le 6 juin, le corps découpé à la hache de Ghader Abdollahpour, chef adjoint du Bureau d'éducation de Mahabad, capturé à l'automne dernier, était découvert dans un village proche de cette ville. Nombreux sont également les corps de combattants iraniens rapatriés à la morgue de Téhéran, la tête tranchée. De leur côté, les dirigeants des opposants kurdes accusent depuis l'étranger les forces iraniennes de tuer des civils, des femmes et des vieillards.

Il reste cependant impossible d'établir des bilans de ces combats sans merci. Il y a une dizaine de jours, les autonomistes kurdes ont attaqué trois jours durant des bases de la région de Sardasht. Ils ont été repoussés après avoir eu une vingtaine de tués et blessés, selon les informations officielles.

La perméabilité des frontières constitue le facteur-clé permettant l'approvisionnement des autonomistes. Certains d'entre eux reçoivent un soutien incontestable de l'Irak.

Quant à l'aide apportée par d'autres pays aux rebelles, notamment par les super-puissances, il reste pratiquement impossible d'en prouver l'existence.

4 Heures

Pour le KURDISTAN IRANIEN

à l'initiative de la

Fédération internationale
des droits de l'homme.

Vendredi 17 juin 1983

de 19 heures à 23 heures

Annexe de la Bourse du Travail
85, rue Charlot — 75003 PARIS

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES LIBERTÉS
ET CONTRE LA RÉPRESSION EN IRAN

FIDH, 27, rue Jean-Dolent
75014 Paris

RÉUNIS A PARIS

Des Kurdes d'Iran demandent une aide humanitaire internationale

D'une manière générale les Kurdes, qu'ils soient sous souveraineté turque, irakienne, iranienne, syrienne ou même soviétique, estiment que leurs problèmes de « *montagnards indociles et orgueilleux* » sont très mal connus à l'étranger (1). Le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (P.D.K.I.), la plus importante formation kurde de ce pays, vient donc, pour la première fois, de tenir plusieurs réunions publiques dans des capitales européennes — le vendredi 17 juin, à Paris, à la Bourse du travail de la rue Charlot, en présence notamment de M^{me} Ghassemlou, une Tchèque slovaque qui vit en France, épouse du principal dirigeant kurde d'Iran. Le P.S., le P.S.U., la FEN et des personnalités comme l'orientaliste Maxime Rodinson avaient appuyé cette initiative.

M. Abderrahmane Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K.I., actuellement en Iran, avait fait parvenir un message dans lequel il sollicite d'organisations internationales telles que les Nations unies ou la Croix-Rouge une aide en faveur des

populations du Kurdistan d'Iran touchées par la répression du gouvernement central.

Selon le P.D.K.I., qui appartient au Conseil national de la résistance formé avec le mouvement Moudjahidin Khalq de M. Massoud Radjavi, ancien allié de l'imam Khomeiny en exil en France, Téhéran a lancé récemment une « *vaste offensive au Kurdistan, utilisant armement lourd, blindés, hélicoptères d'assaut, bombes au phosphore et gaz toxiques* ». La même source reconnaît que le « *régime de Téhéran parvient à contrôler les villes kurdes et les axes routiers* » et affirme que la répression menée par les forces de la République islamique au Kurdistan aurait, « *depuis la proclamation de la guerre sainte par Khomeiny dans cette région en août 1979, fait perdre la vie à dix-huit mille Kurdes, dont mille six cents combattants du P.D.K.I.* ». Vingt-cinq mille personnes auraient fui les zones contrôlées par l'armée iranienne pour se réfugier dans les montagnes où « *sont retranchés*

douze mille maquisards malgré le blocus économique ».

Il y a, d'après le P.D.K.I., six millions de Kurdes en Iran ou, plutôt, d'Iraniens d'origine kurde, puisque ceux-ci ne demandent pas, selon le programme du mouvement, l'indépendance, mais seulement « *l'autonomie au sein d'un Iran démocratique* ». Le problème culturel est moins aigu pour les Kurdes en Iran que dans les autres pays où ils sont dispersés, car leur langue et leurs traditions sont proches de celles des Persans. Il est vrai qu'ils sont majoritairement musulmans sunnites (orthodoxes) alors que ces derniers sont en général chiites. Les Kurdes d'autres nationalités, dont plusieurs étaient présents à la réunion de Paris, affirment n'entretenir qu'une coopération culturelle avec les Kurdes d'Iran.

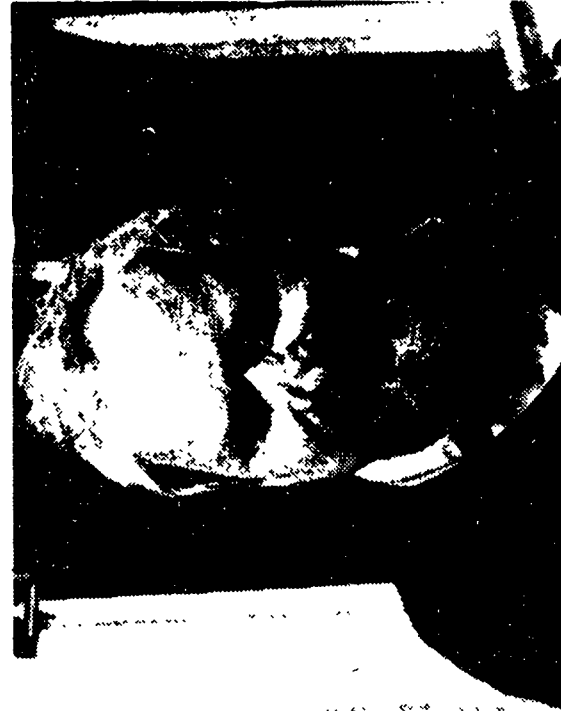
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) En français, il existe plusieurs études bien documentées sur les Kurdes, notamment celle de Chris Kutschera, *Le mouvement national kurde*, Flammarion, 1979.

Prothésiste pour l'Aide Médicale Internationale

Jacques Morin : un Berruyer au Kurdistan

« Le Kurdistan, c'est un îlot de démocratie au milieu d'un océan de dictatures ». Jacques Morin, Berruyer de 62 ans et kinésithérapeute bien connu, revient d'un séjour hivernal de près de cinq mois au Kurdistan. Entre les civils et les "pechmerga" (résistants kurdes iraniens), au son des fusils « Kalachnikov » ou des chants d'espoir, Jacques Morin a exercé une action humanitaire constante en tant que prothésiste pour l'A.M.I. (Aide Médicale Internationale). Avec la misère, la faim, le froid comme compagnons de journées, mais surtout avec un peuple généreux et hospitalier, vivant tant bien que mal la résistance contre l'état « khomeiniste ».



Jacques Morin : « Notre présence leur fait du bien »

Morin suivra un stage de deux mois pour apprendre la prothèse, avant de se voir signifier de prendre le chemin du Kurdistan iranien. « On aurait pu m'envoyer n'importe où, confie J. Morin. Au Liban où j'étais volontaire dans la mesure où j'étais volontaire. Mais l'idée d'aller au Kurdistan — dont je ne connaissais pas grand chose — m'a tout de suite emballé ».

A l'origine de son séjour, des personnels amènent Jacques Morin à délaissier pour un temps son activité à Bourges. Désireux de prendre un peu de recul, notre Berruyer décide en septembre dernier de faire profiter l'Aide médicale in-

ternationale de ses connaissances en kinésithérapie, domaine où il a une certaine renommée. A Paris, l'A.M.I. lui précise qu'il y a de par le monde un besoin urgent de prothésistes, notamment dans les pays en guerre. Néophyte en la matière, J.

froidure épouvantable, Jacques Morin et ses amis arrivent au village de Sonjoué, au sud-ouest de l'Iran, où les attendent les responsables du P.D.K.I. et leur « président » officiels, Ghassem Loui. C'est dans ces montagnes, autour de Sanandaj, que les méprisards kurdes mènent la guérilla contre les infiltrations iraniennes pro-khomeinistes.

70 amputés

Pendant quatre mois, J. Morin est tout entier consacré à sa mission humanitaire : « Avant notre arrivée, les Kurdes, pauvres et vivant dans le plus complet dénuement, souffraient leurs blessés, avec des moyens de fortune. Dans cette région où les balles sifflent en permanence, où les mines amputent les uns ou les autres d'une main, d'un bras, d'une jambe, les médecins du coin utilisaient des prothèses faites le plus souvent de bouts de tuyaux. Je leur ai fourni des prothèses en plastique, en polymères, en bois presque ». En trois mois, Jacques Morin devait soigner quelque soixante-dix amputés.

Outre ce travail, J. Morin apprend à vivre avec un peuple pauvre, généreux et extraordinairement hospitalier. « Traditionnellement, poursuit J. Morin, les Kurdes sont un peuple de bergers; et s'ils sont sédentarisés, restent des nomades dans l'âme. Leur rythme de vie est encore celui du siècle dernier et ils croient à ce que croyaient nos grands-parents. Mais il faut savoir que tous aspirent au développement ».

Un obstacle au développement : la guerre. Au Kurdistan, tous les chiens sont systématiquement tués, car leurs hurlements lors des combats rendent la résistance des « pechmerga » trop difficile. « Ou alors, poursuit J. Morin, ils leur coupent les oreilles. De toutes façons, les Kurdes n'ont pas de quoi les nourrir ».

Par contre, ânes, mulets, vaches et chevaux ne manquent pas, alors que souris et sauterelles font partie du

« La religion ça ne marche pas »

A Sonjoué, J. Morin verra défiler à peu près tous les dirigeants du P.D.K.I. ainsi que tous les opposants à Komeiny. « Le problème kurde n'a rien à voir avec la religion, précise J. Morin. Musulmans sunnites en grosse majorité, ils s'opposent à l'Iran chiite non pour des questions religieuses, mais bel et bien pour de justes revendications politiques et culturelles. Au Kurdistan, la religion, ça ne marche pas. D'ailleurs, il y a longtemps que les femmes, y compris les moins jeunes, ont laissé tomber le « tchador ». Ici, dans le Kurdistan iranien, on pense que le régime de l'Iman Khomeiny ne peut survivre que par la politique de la guerre sainte ».

A Sonjoué, village juré « moyen », on essaye de vivre avec les moyens du bord : « Ici, l'argent n'est pas un problème, puisque personne n'en a. La contrebande est assez répandue et les vivres suffisants, sans plus. Par exemple, un repas normal se compose de « nan » (sorte de galette de blé), de riz, de mouton, de volaille. La boisson unique est le thé (chaï) que l'on accompagne à volonté de fruits ».

Jacques Morin voit un pittoresque point commun entre les Kurdes et les Berbichons : « La même façon de rouler les « r » ! Il a quitté le Kurdistan en avril et avec lui le drame d'un pays du tiers monde en proie à ses angoisses et à ses espoirs : « Notre présence leur fait du bien au moral, c'est un vrai tremplin psychologique » !

J. Morin, qui a pris fait et cause pour les Kurdes, se prépare à y retourner. Dans quelques mois, il prendra sa retraite « française ». Raison de plus pour retourner là-bas... Ecologiste convaincu, ayant de bonnes relations avec le P.D.K.I., il pense même avoir quelque idée à y exporter. Pour l'heure, il se consacre à la rédaction d'un livre sur son expérience kurde.